CALENDRIER

30 déc. — Dim. dans l'octave de la Nativité.

1er janvier 1935 — Circoncision de N.-S. Messe propre; 2es vêpres de la Fête, sans mém.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

Nous n'entendons pas faire prévaloir notre doctrine par la contrainte. Nous ne sommes pas cependant de ceux qui pensent "quand le Christ entre dans l'âme d'une nation" il doit passer par les portes basses des faveurs politiques et des méprisables tolérances.

Commandant VANNIER

VOLUME 48 — No 8 | CHICOUTIMI, JEUDI, 27 DECEMBRE 1934 | Chicoutimi, Lac-St-Jean, Saguenay et Charlevoix.

La paix

La paix internationale s'est maintenue encore cette année, malgré les menaces d'orages qui sont venues plusieurs fois assombrir le ciel de l'Europe.

L'assassinat du chancelier Dolfuss, les meurtres plus récents du roi Alexandre et du ministre Barthou, la question épineuse de la Sarre, le conflit entre la Hongrie, la Roumanie et la Yougoslavie, au sujet des responsabilités du crime de Marseille, autant d'événements graves dont chacun aurait suffi à mettre le feu aux poudres.

La Société des Nations a repris un peu de prestige, grâce au succès de son intervention dans ces graves problèmes. Souhaitons que son influence se maintienne et que les peuples européens n'aillent pas renouveler la sanglante aventure de 1914.

Malheureusement la paix intérieure des Etats échappe au contrôle de Genève et plusieurs pays ont été et continuent d'être victimes de la révolution et de la tyrannie.

L'Espagne, tout dernièrement, a dû faire face à une émeute socialiste dont le succès aurait livré une seconde fois ce pays si chrétien à toutes les horreurs d'une dictature terroriste. Ce qui s'est passé en effet dans les Asturies et dans la province de Léon, est abominable. On a fait sauter à la dynamite des couvents et des églises, on a fusillé et même brûlé vifs des prêtres et des religieux. La force publique a eu raison des émeutiers, mais l'armée y a laissé plus de mille morts et la destruction des oeuvres d'art est irréparable. Actuellement, l'ordre paraît rétabli, mais les agents de Moscou *continuent de souffler la haine dans les masses ouvrières.*

Au Mexique, les révolutionnaires sont fortement ancrés au pouvoir. Ils surveillent les élections, le revolver à la main et ce peuple catholique voit ses institutions les plus chères sabotées sans pitié. Evêques et prêtres doivent s'exiler, pour éviter le pire et le peuple se presse en vain dans des églises sans pasteur. Le gouvernement veut s'emparer de la conscience des jeunes et impose dans les écoles des manuels irréligieux et immoraux. Les *Etudes* de Paris ont analysé le manuel que vient de publier le fonctionnaire Arzubide, à l'usage des écoles primaires et des écoles du soir. C'est une collection sans précédent d'erreurs religieuses, historiques et sociales. Et comme complément, l'enseignement sexuel est donné à des enfants de dix ans. L'évêque de Huejutla, exilé au Texas, n'a pas craint d'appeler le ministre de l'Instruction publique Bassols "ministre de la corruption publique". Corruption, irréligion, communisme, voilà la devise du gouvernement actuel du Mexique.

En Russie, c'est toujours le terrorisme. La vie humaine ne compte pour rien. C'est d'ailleurs le principe du communisme que l'individu doit s'effacer devant l'Etat. Malheureusement les gouvernants comprennent l'Etat à leur manière et le concrétisent dans leur triste personnalité. En somme un peuple de cent millions d'individus doit travailler là-bas à enrichir une bande d'exploiteurs sans âmes et sans honneur. Plonger un peuple dans l'esclavage n'est pas facile, et l'on s'explique que les fusils aient un grand rôle à remplir.

En Allemagne, le national-socialisme n'est pas tendre non plus. Hitler n'attaque pas la vie humaine, mais il torture les consciences. Dans la *Revue des Deux Mondes* de décembre, Robert d'Harcourt nous révèle l'acuité de la lutte entre les partisans de la religion nordique et les fidèles des églises catholique et protestante. L'héroïque résistance des chrétiens laisse prévoir heureusement que le dictateur devra bientôt faire machine arrière, s'il ne veut pas compromettre sa situation politique.

Ce qui se passe ailleurs doit nous faire réfléchir. Nous pouvons constater encore une fois que l'abandon des principes chrétiens par les citoyens ou les gouvernants amène forcément la révolution et son cortège habituel d'horreurs.

La véritable paix ne se trouve que dans l'acceptation de la loi d'amour que le Christ nous apportait du ciel, en s'incarnant à Bethléem. Cette paix, le Vicaire du Christ continue de l'indiquer au monde, dans ses admirables encycliques.

Aujourd'hui plus que jamais, le choix s'impose: ou il faudra accepter la justice sociale et la charité ou ce sera l'oppression de la société par la haine et la force brutale.

La paix est un peu comme la santé: on n'en connaît le prix qu'après l'avoir perdue. Songeons-nous à remercier le ciel de cette paix dont nous jouissons tout de même encore dans notre pays? Sans doute il y a bien des problèmes à résoudre, bien des maux à guérir, bien des abus à réprimer, mais notre peuple reste calme dans l'adversité, confiant dans l'avenir, soumis aux lois divines et humaines.

En ce temps de Noël, il convient de réfléchir sur la cause véritable de cette générosité dans l'épreuve, de cet optimisme devant les difficultés de l'heure. Notre province est catholique et pour elle se réalise la promesse du Sauveur: "Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté."

Emile LANGIS

Questions de français

Récapitulation. — "De suite". —Disons, pour la trente-sixième ou la trente-septième fois, que cette locution ne signifie point *immédiatement*, mais successivement. A remplacer par *tout de suite.*

Des liaisons (suite). — Complétons les règles générales que nous avons vues par quelques règles particulières à chaque consonne finale. Notons qu'ici comme dans l'article précédent il ne sera question que de la liaison *artificielle*, c.-à-d., de celle qui se produit entre une consonne *muette* et une voyelle, étant compris qu'une consonne *sonore* se lie presque toujours avec le son qui lui est propre, ce que nous avons appelé liaison *naturelle*. Voyons donc les consonnes à la suite.

B.—Ne se lie pas.

C.—Ne se lie que dans certains mots composés et certaines locutions, et en *k*, savoir: *franc-alleu* (franc-*k*'alleu), *porc-épic*, *franc-archer*, *croc-enjambe*, *franc étourdi*, *franc étrier*, etc. — Par exception, le *c sonore* se lie en g dans le mot *zinc* (zing épais).

D.—Dans les noms, il ne se lie pas, excepté dans *sud*, où il est sonore, et dans *pied*, où il se lie en *t*: pied *t*'à terre, de pied *t*'en cap; mais on dit *pied à pied*, sans liaison. Dans les autres mots, il se lie en *t*; profond *t*'ennui, grand *t*'homme.

F.—Ne se lie pas. — Se lie en *v* dans le mot sonore neuf, adjectif numéral; neuf *v*'ans.

G.—Se lie en *k*: sang *k*'impur. Exceptions: *seing*, *hareng*, *poing* et *étang*, où il ne se lie pas.

L.—Ne se lie pas, sauf dans *gentil*, où il se lie avec le son mouillé: gentil *ly*'enfant.

M.—Entre parfois dans un son nasal et, en ce cas, ne se lie point: *faim* et soif.

N.—Forme les voyelles nasales et ne se lie pas dans les noms: *écrivain élégant*; se lie dans les adjectifs suivis du nom et dans la plupart des adverbes et des pronoms, ainsi que dans l'article indéfini *un* et la préposition *en*. Ex.: certain *n*'écrivain, un *n*'homme, bien *n*'élevé, en *n*'écrivant, il s'en *n*'alla, mon *n*'élève, on *n*'en *n*'a vu (on en a vu), rien *n*'a dire, l'un *n*'et l'autre, l'un *n*'ou l'autre, etc. Même avec la liaison, il faut garder la nasalité: on ne dit point: *mo n*'enfant, *une* homme, aucune individu, mais un *n*'homme, *mon n*'enfant, aucun *n*'individu. Exception pour les adjectifs qualificatifs: *bo n*'écrivain, fi *n*'artiste, divi *n*'Enfant, commu *n*'hommage. — Les pronoms placés après le verbe ne se lient pas: donne-m'*en un* peu; non plus que *un* et *ancien*, suivis d'un autre mot qu'un substantif: j'en ai *un ancien* et précieux.

P.—Ne se lie pas, excepté dans *trop* et *beaucoup*: trop *p*'élevé, beaucoup *p*'aimé.

R.—Se lie dans les infinitifs et les adjectifs suivis d'un nom, sans altérer le son de la voyelle qui le précède. Il ne faut pas dire: *aimèr*'à chanter, mais: aimé *r*'à chanter; ainsi de premié *r*'homme. Ne se lie pas dans les noms: par*ler* agréable, le pre*mier et* le dernier. — Dans les finales en *rd*, *rds*, *rps*, *rt*, *rts*, *rg*, *rgs*, *rs*, quand *r seul* est sonore, la liaison se fait ordinairement avec *r* au singulier et avec *s* au pluriel. On dit cependant nord *d*'est et nord *d*'ouest. Le mot *corps* se lie en *r* au singulier et au pluriel.

Z.—Se lie en *z*: soyez *z*'obéissants, bons *z*'enfants. A la fin d'une syllabe muette, ne se lie pas dans la conversation, à moins que la liaison ne marque le pluriel, comme dans quelques *z*'hommes, mais se lie dans la diction soignée. Ex.: trois *heur*'*et* demie, ou: trois heures *z*'*et* demie, selon le cas; tu *aim*'à causer, ou: tu aimes *z*'à chanter.

T.—Il faut dire: de part t'*et* d'autre, de part *t*'en part, fort *t*'intelligent, cela ne sert *t*'à rien, un court *t*'instant.

X.—Se lie avec le son *z*: voix *z*'étouffée, noix *z*'excellente.

U.—Se lie en *z*: soyez *z*'obéissants. Dans *nez*, ne se lie pas ordinairement; *nez à nez* se prononce toujours avec l'hiatus.

Les liaisons ne sont pas facultatives. Dans les limites et selon les règles que l'on vient de voir, avec les tempéraments aussi que comportent les circonstances, elles sont requises dans la lecture courante ou expressive, dans le discours, la récitation et la déclamation. Les maîtres et les maîtresses ne doivent pas manquer d'y habituer les enfants.

N. Degagné, ptre.

BILLET

Le marguillier en charge

A la fin de décembre de chaque année, dans toutes les paroisses, on procède à l'élection d'un nouveau marguillier, et le plus ancien marguillier du banc devient le marguillier en charge.

L'administration des biens temporels de l'église par des laïques remonte très loin. Il y eut d'abord des économes; le nom de marguillier (matricularii) ne fut donné aux officiers laïques que vers 845 par l'évêque Hincmar et c'est le concile de Mayence (en 1549) qui semble avoir établi l'ordre de chose actuellement existant. Il veut que les revenus de la fabrique soient levés et employés par les soins des laïques, et que le curé soit néanmoins principal fabricien, etc.

Il y avait autrefois des marguilliers d'honneur et des marguilliers comptables. Aujourd'hui il n'y a plus que les marguilliers comptables. Mais c'est toujours un grand honneur, chez nous, que d'être élu marguillier, car c'est une grande marque de confiance que les paroissiens accordent à un des leurs en l'appelant à cette fonction, qui n'est pas seulement honorifique; elle comporte une grande responsabilité; car le marguillier en charge devient, en effet, l'administrateur des biens de la fabrique et comme tel il est tenu de rendre compte.

Avec la haute idée de cette responsabilité, ce n'était pas sans une grande appréhension que nos ancêtres acceptaient d'être marguilliers. A preuve ce communiqué de la fabrique de St-Cyprien: "André Fradet paraît avoir perdu l'esprit à l'idée de la responsabilité qui allait peser sur lui comme marguillier comptable: il abandonna femme, enfants et maison pour éviter ce malheur. Il supplia l'évêque de le décharger, alléguant qu'il n'avait pas l'intelligence suffisante pour remplir cette charge redoutable. Les marguilliers réunis pour accepter sa résignation et lui nommer un remplaçant, après avoir invoqué le Saint-Esprit, ont été unanimes à reconnaître et confesser que la fonction honorable et élevée de marguillier requiert une personne plus spirituelle et plus intelligente que le commun des hommes ordinaires, et ils ont déclaré tous unanimement, après mûre délibération, que la conduite extraordinaire du dit André Fradet, depuis près de deux mois, d'avoir quitté sa femme, sa famille, sa maison et sa paroisse, uniquement pour éviter de remplir l'office de marguillier en charge pour l'année qui va commencer; de plus que l'aveu non moins extraordinaire fait par le dit André Fradet, dans sa lettre à l'évêque, qu'il était dans un état d'insanité, sont plus que suffisants pour faire accepter sa démission. J'espère que personne n'y contredira et ne sera surpris d'apprendre que le dit André Fradet n'a pas réclamé le titre, la charge et l'honneur d'ancien marguillier."

Le marguillier Fradet avait certainement exagéré l'étendue de ses responsabilités, car monsieur le curé est encore là, et je sais qu'il a son mot à dire quand il s'agit d'administration.

P. M.

Jour de l'an

Le jour de l'an... Ce doit être une vieille, très vieille institution.

Dès là qu'on a commencé de compter les années, il y a eu un jour de l'an; on s'est embrassé, on s'est félicité, on s'est donné des étrennes, on a échangé des voeux — sinon des cartes, comme en impose l'industrie actuelle—.

Un jour qui commence une année.

Un jour qui ressemble aux autres jours, sans doute, qui compte vingt-quatre heures comme la veille, comme le lendemain; mais un jour très différent, très spécial: voyez les transports qu'il occasionne!

D'où vient cela?

La vie est un voyage, voyage plein de hasards et de périls; chaque commencement d'année est une étape. On part, on n'est jamais sûr d'arriver; d'une étape à l'autre il en est tant qui restent en chemin. Une année sûrement sera dont nous ne verrons pas le terme, que l'on finira sans nous, comme nous finissons la présente sans ceux-là qui nous ont laissés.

Cette fois-ci encore vous avez réussi à gagner l'étape. Sans trop savoir comment vous vous y trouvez rendus; vous regardez autour de vous; le même sentiment qui vous anime anime aussi chacun, ensemble vous avez échappé à la mort, car c'est cela; alors vous vous en félicitez mutuellement, vous vous en réjouissez; pour marquer cette joie vous donnez des cadeaux, on vous en donne; vous rencontrez vos parents, vos amis et vous célébrez votre commune chance. Mais comme il faut tout de suite repartir, que la même incertitude, et les mêmes hasards auxquels on ne peut rien vont reprendre, on cherche à se couvrir de l'illusion des souhaits: "bonne année, bonne année"

Les souhaits sont-ils rien d'autre qu'un mélange de crainte et d'espérance?

C'est le jour de l'an.

L'illusion des souhaits... Mais les souhaits sont-ils chose si vaine? N'est-ce donc rien que de manifester les sentiments de l'âme, que de marquer de l'amitié, de l'attachement, de l'intérêt, que de dire à quelqu'un: "Je vous veux heureux; le bonheur n'est pas en mon pouvoir; mais s'il l'était, je vous le donnerais." Les souhaits sont une prière, et une prière n'est jamais vaine.

Oui, échangeons des souhaits!

Bonne et heureuse année!

Je vous souhaite la santé, c'est le premier des biens, on est déjà riche quand on la possède, sans elle les autres ne valent rien. Je souhaite que le travail soit plus abondant, la misère moins grave. La richesse n'a rien à faire avec le bonheur, elle se crée plus de besoins qu'elle n'en peut satisfaire; mais la misère non plus n'est pas bonne; prolongée, elle avilit et déprave. Que le bon Dieu ramène cette honnête prospérité où les pères peuvent gagner sans trop d'inquiétude la vie de leur femme et de leurs enfants; où les jeunes gens peuvent se créer l'avenir moral que souhaite leur coeur et qu'ambitionnent leurs talents.

Mais, nous sommes chrétiens, et nous savons bien qu'une année n'est pas vraiment bonne si seulement les affaires ont repris un cours favorable, si l'industrie a réussi ses spéculations, si le commerce a rapporté, si la récolte a été abondante; nous savons bien qu'il y a autre chose. Bonne année veut dire année où le bon Dieu sera servi, aimé, respecté; année où les mérites pour le ciel auront été nombreux; année où les hommes auront vécu dans la charité, où le superflu des riches aura suppléé à l'indigence des pauvres, où la paix du ciel aura régné dans les coeurs et les maisons, où la piété des parents aura attiré des bénédictions sur les familles.

Nous savons cela.

Et c'est cette bonne année qu'en ce jour de l'an 1935 souhaite pour chacun des lecteurs du "Progrès", le directeur du "Progrès",

André LALIBERTE, ptre.

Sur le Pont de Ste-Anne

Nos félicitations à l'inventeur du véhicule qui fait le service entre Ste-Anne et Chicoutimi.

C'est digne de passer sur le Pont.

Toute sa gloire est à l'intérieur.

Le petit tuyau qui monte du toit, la fumée heureuse qui s'en échappe témoignent qu'on a songé au confort des voyageurs.

Mais le cheval ne semble pas se glorifier du monument qu'il tire; il a l'air plutôt triste.

Pas de neige avant le mois de mars.

Le même journal qui annonce une assemblée des libéraux du comté pour dimanche prochain annonce, dans une autre page, que les libéraux ne doivent pas s'y rendre.

Mêlez-vous de vos affaires! dit l'association des vieux à l'association des jeunes. Vous avez assez à faire de mettre la paix chez vous sans vouloir la mettre aussi chez nous!

Nous ne voulons pas introduire dans nos délibérations vos manières irréfléchies.

Gros mots.

L'avenir est aux jeunes.

A tout le monde, bonne année!

Et un petit tour sur le pont dans le véhicule...

BLAISE

Petite tribune

Politique, politique!

A propos de certaines remarques — auxquelles nous n'avons rien à voir — que faisait sur le compte du célèbre abbé Coughlin, S. Em. le Cardinal de Boston, M. Turcotte, du journal ministériel *Le Canada*, se permet les aimables remarques suivantes; naturellement l'*Ordre* les cite et les endosse.

"On croirait, en vérité que Son Eminence, en parlant de l'abbé Coughlin, visait en même temps quelques prêtres-politiciens de la province de Québec, lesquels, pour être sans doute moins violents de langage, se mêlent cependant sans vergogne, par la plume et par la parole, à la radio ou dans des réunions publiques, de *questions essentiellement politiques telles que l'assurance-chômage et l'étatisation des services d'utilité publique*, et vont jusqu'à inspirer, dans la coulisse, au nom d'un "primat" qui n'a certes rien d'ecclésiastique, des campagnes comme celle de l'*Action catholique* et du *Droit* en faveur du corporatisme ,régime politico-social qui porte en soi la destruction ou la négation même de l'Est tel que politiquement constitué au Canada, aussi bien dans l'ordre confédératif que dans l'ordre provincial"

L'assurance-chômage, question essentiellement politique! L'étatisation des services d'utilité publique, question essentiellement politique!

Alors c'est M. Turcotte, le libéral directeur du *Canada* qui a raison et c'est le Pape qui se trompe; car le Pape s'est occupé de ces questions dans une encyclique, pensant tout bonnement qu'il le pouvait faire; il a même recommandé aux prêtres et aux laïques soucieux du bien social de s'occuper de ces choses, en toute prudence, naturellement et sous la direction des Evêques. Il ne se doutait point qu'il touchait à des questions essentiellement politiques. Mais à présent que M. Turcotte s'est prononcé et a reçu l'approbation de l'*Ordre*, N. S. Père le Pape reconnaîtra sûrement son erreur.

Prions pour le Pape et que M. Turcotte lui pardonne!

Quant au corporatisme

Quant au corporatisme on se chicane assez vertement là-dessus entre journalistes québecois lorsqu'on devrait s'entendre bien aisément, au moins sur le principe de la chose.

N. S. Père le Pape a dit en effet: "On ne saurait arriver à une guérison parfaite de la société que si, à des classes opposées, on substitue des organes bien constitués, des "ordres" ou des "professions" qui groupent les hommes, non d'après la position qu'ils occupent sur le marché du travail mais d'après les différentes branches d'activité sociale auxquelles ils se rattachent..."

Et S. Eminence le Cardinal Villeneuve, commentant l'encyclique *Quadragesimo anno*: "Lisons, Messieurs, comment le Pape entrevoit qu'on parviendra à faire passer ces doctrines salutaires dans la pratique. Je le résume d'un mot. Ce sera par un état de plus en plus corporatif..."

Après cela j'imagine qu'il ne faut plus dire: "Le corporatisme c'est une lubie", ou encore: "Nous ne sommes ni pour ni contre le corporatisme". Il faut être pour.

En pratique nous comprenons très bien que le corporatisme ne soit ni simple ni aisé; qu'il trouve chez nous des difficultés particulières. Sont-elles insurmontables, sont-elles plus grandes qu'en d'autres pays? Ce qui est difficile ou impossible à l'heure actuelle peut être rendu possible et applicable. N'est-ce pas à cela qu'il faudrait travailler, puisque ce qui est bon en théorie doit être bon en pratique.

Non, le corporatisme ne peut s'instituer tout d'un coup, par quelques articles de loi; il est une forme de société qui sera nécessairement assez lente à s'élaborer, qui demandera beaucoup d'études et d'essais avant d'être au point; qu demandera aussi des adaptations un peu différentes selon les peuples et selon les circonstances.

On peut souligner les difficultés que rencontrera l'organisation du corporatisme; mais de là à prononcer son impraticabilité absolue chez nous, il y a de la marge; on peut discuter de cette organisation; mais de là à ridiculiser ceux qui émettent le souhait de voir se réaliser chez nous les directives augustes de N. S. Père le Pape et de Son Eminence le Cardinal Villeneuve, il y a une certaine différence.

Et ce tableau

Sous le titre: *Deux semaines d'instruction (?) canadienne-française — comédie en douze tableaux* — un certain Monsieur publie le tableau des études dont sont affligés ses enfants, une fillette de 7 ans, un garçon de 8 ans ½ et une autre fillette de 10 ans. Leçons de catéchisme démesurées, leçons d'histoire sainte à l'avenant, "sans parler des prières et des litanies, etc., apprises par la plus jeune"; puis leçons de lecture, d'écriture, de grammaire et d'arithmétique réduites au minimum. C'est ainsi qu'un bon vendredi, par exemple, le petit bonhomme de 8 ans ½ a à apprendre 4 réponses d'histoire sainte, 102 réponses de catéchisme et 1 règle de grammaire; le lendemain: 1 page de lecture, 56 réponses de catéchisme, 1 règle d'arithmétique, 20 réponses d'histoire sainte.

Que vous en semble? Ou ce Monsieur est malade, ou les enfants ont affaire à une institutrice qui est folle.

Les programmes et les méthodes d'instruction canadienne-française sont aussi sensées qu'en aucun lieu du monde et ce n'est point du tout comme cela que se passent les choses.

Instruction religieuse, lecture, écriture, sont soigneusement dosées selon l'âge et la capacité des enfants, voilà la vérité.

Il serait facile mais un peu long de montrer tout cela. Qu'on sache seulement, par exemple, que dans le cours préparatoire (enfants de 6 ans), la 1ère et la 2e année on ne fait point usage de manuel de catéchisme; que les premières notions de religion et de morale se donnent oralement et intuitivement, à l'aide des faits de l'histoire sainte de tableaux ou de gravures; que toutes les "prières et litanies" que porte le programme du mois de novembre, 1ère année, disons, se ramènent au "Je crois en Dieu" et au "Gloire soit au Père".

Qu'on songe seulement que le programme de catéchisme pour la 3e année se borne aux "étoiles", réponses courtes, ne dépassant pas, ni en nombre ni en longueur, la capacité d'un enfant normal de 8 ans ½ ou de 9 ans. Les leçons quotidiennes de catéchisme demandent-elles plus que deux réponses en moyenne? C'est ainsi que, puisqu'il faut faire le compte, dans les trois premiers mois de la 3e année, qui donnent bien 60 jours de classe, on est censé avoir appris 108 réponses.

Voilà!

L'Ordre naturellement publie avec un plaisir évident le tableau du Monsieur. *L'Ordre!* s'il pouvait donc crier assez haut et assez loin que, mis à part les quatre ou cinq Pics de sa rédaction, toute la race canadienne-française n'est qu'un ramassis d'imbéciles!

Si *L'Ordre* est renseigné en matière d'enseignement primaire il sait bien que le tableau du Monsieur est une invention pure ou une pure exception. Pourquoi le publier alors et jeter le ridicule sur les programmes "d'instruction canadienne française", particulièrement sur l'importance très juste qu'on donne à l'instruction religieuse? C'est malhonnête.

Si *L'Ordre* n'est pas renseigné, pourquoi se moquer de ce qu'il ne connaît pas! C'est bête.

Tenez! Pourquoi ne pas réserver cette compétence qui ignore les simples choses du petit enseignement primaire, à la critique de l'enseignement secondaire et de l'enseignement des universités?

Nominations épiscopales

Le Saint-Siège vient de nommer au siège des Trois-Rivières, comme successeur de Mgr Cloutier, son auxiliaire, Mgr Comtois qui a été sacré en 1926, avec le titre d'évêque de Barca.

Mgr McGuigan, archevêque de Régina, est transféré au siège de Toronto, où il remplace feu Mgr McNeil. Mgr McGuigan est originaire de l'Ile du Prince-Edouard, il a fait ses études théologiques à Québec; avant d'être archevêque de Régina il était grand vicaire d'Edmonton.

M. l'abbé R. H. Dignan, curé au diocèse de London, est nommé évêque du Sault Ste-Marie.

A S. Exc. Mgr Comtois, à S. Exc. Mgr McGuigan et à Monseigneur l'Evêque élu du Sault Ste-Marie, le *Progrès* présente ses humbles félicitations.

Message de Noël de M. Taschereau

Les influences étrangères ont beau se faire sentir, pour les Canadiens français et les Canadiens anglais de la province de Québec, la Noël reste tout d'abord une fête religieuse et familiale.

La joie de la Nativité est dans l'air. Elle parfume les coeurs et en suggère toutes les générosités. Les paroles que l'on chante inspirent nos pensées et informent nos voeux: "Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté!"

Que pourrions-nous, en effet, dans les moments d'inquiétude que le monde traverse, souhaiter de meilleur à nos concitoyens que le grand don de la paix? Paix dans l'âme! paix dans la famille! paix dans la société! Tout cela fondé sur une intelligence plus complète de nos devoirs de solidarité humaine et nationale.

ALLOCUTION DU S-PÈRE

Cité Vaticane. — Dans l'allocution que la coutume veut qu'il fasse aux cardinaux la veille de Noël, le Saint-Père a dit que les clameurs de guerre s'étendent de plus en plus et il a déclaré qu'il prierait le Très-Haut de détruire ceux qu'une fureur homicinde porterait à désirer la guerre. Il a exhorté le monde à prier et à travailler pour la paix.

Nous souhaitons la paix. Nous bénissons la paix. Mais si, à l'avenir, il y a des hommes qu'une fureur homicide porterait à désirer la guerre, nous ferons une prière. Cette prière ce sera: Détruisez, ô Seigneur, ceux qui désirent la guerre!

Les clameurs de guerre s'ajoutent au malaise, à la souffrance, au réel mal de la présente crise, qu'on perçoit partout, dans la vie privée comme dans la vie publique.

Le Saint-Père a ensuite pressé le monde d'implorer l'intercession de la Vierge Marie, surtout en ce temps qui marque la prise de possession du sanctuaire de Lorette par le Vatican, en vertu du traité de conciliation avec l'Italie.

Il a dit qu'il est réconforté à la pensée que l'Année sainte a été couronnée de succès en un temps où tant de courants contraires troublaient le monde qu'il semblait que la justice de Dieu fût sur le point de frapper l'humanité. Ces courants, a-t-il ajouté, on peut dire qu'ils se renouvellent dans la proclamation du paganisme atteignant les moeurs, la société et l'Etat, chose horrible qui nous fait craindre quelque formidable geste de Dieu pour réveiller tant d'âmes qui dorment à l'ombre de la mort.

Le Saint-Père a signalé, comme sujets de consolation les congrès eucharistiques de Buenos-Ayres et de Melbourne.

Un beau témoignage pour Québec

Les provinces d'Ontario et de Québec coopéreront pour améliorer les conditions sociales, d'après ce qui ressort d'une conférence de fin de semaine tenue entre l'hon. A.-W. Roebuck, ministre du travail et procureur général d'Ontario, et l'hon. C.-J. Arcand, ministre du travail de Québec.

A la fin de la réunion, les deux ministres ont annoncé que les deux provinces uniraient leurs efforts en vue de l'uniformité des conditions sociales.

L'hon. Roebuck a fait la déclaration suivante: La province de Québec, qui est regardée dans Ontario comme arriérée au point de vue de la législation sociale, est, je crois, supérieure à Ontario sous ce rapport.

M. Arcand déclare que la conférence se continuera au commencement de janvier, et que James-F. March, sous-ministre du travail d'Ontario, et Gérard Tremblay, sous-ministre du travail de Québec, seront présents.

Message de l'honorable M. Godbout

"Si nous passons en revue les diverses manifestations de la vie agricole en notre province au cours de l'année 1934, nous y trouvons plusieurs sujets de réconfort et de puissants motifs d'avoir confiance en notre avenir national. Le développement de l'agriculture scientifique, l'adoption de méthodes rationnelles propres à assurer une production plus forte et de meilleure qualité, la faveur de plus en plus grande dont jouissent nos denrées agricoles sur nos propres marchés, et surtout l'ardeur au travail et la ténacité dont nos cultivateurs font preuve, sont nos meilleures raisons d'anticiper pour 1935 un relèvement encore plus marqué que celui qui a commencé à s'opérer en 1934.

"A la grande famille agricole et à tous mes compatriotes de la province de Québec, je souhaite une Nouvelle Année féconde en joies et en succès sous l'égide d'une coopération de plus en plus étroite entre la ville et la campagne."

Adélard GODBOUT,

Ministre de l'Agriculture de la Province de Québec.

Carnet Social

M. le Dr P.-C. Dagneau, doyen de la Faculté de Médecine de Québec, était en notre ville hier.

— o —

M. et Mme Ayers, de Kénogami, étaient à Chicoutimi, hier.

— o —

M. Alphonse Gauthier, étudiant à l'école d'Agriculture de Ste-Anne, passe les vacances en notre ville.

— o —

Sont aussi venus pour les vacances: MM. Jean-Marie Martin, étudiant à l'école d'agriculture d'O-

Jean-Marie Plante, étudiant à l'Université de Montréal.

— o —

M. Arsène Ouellet, de cette ville, est allé passer quelques jours à la Grande-Baie.

— o —

Mlle Emma Legendre, de Port-Alfred, était en notre ville samedi et dimanche. Elle s'est rendue à Roberval visiter sa soeur religieuse à l'Hôtel-Dieu St-Michel.

— o —

Mlle Simonne Simard, de Laterrière, était en notre ville vendredi.

Au poste C.R.C.S.

VENDREDI, LE 28

6.00—Programme local.
6.30—Orchestre.
7.00—Orchestre de Rex Battle.
7.15—Orgue.
7.30—"Billy et Pierre".
7.45—Nouvelles.
8.00—"Le vieux Québec".
8.30—Concert.
9.00—Programme de Winnipeg.
9.15—"Tribute to a Song".
9.30—Programme varié de Toronto.
10.00—"Melodic Strings"
10.30—Orchestre de danse.
10.45—Nouvelles et température.

SAMEDI, LE 29

6.00—Programme local.
6.30—Trio instrumental.
7.00—Causerie sous les auspices de l'U.C.C.
7.15—Orgue.
7.30—Orchestre.
7.45—Nouvelles.
8.00—Programme de Saskatoon.
8.30—"Cotters Saturday Night".
10.30—Orchestre de Chis. Dornberger
10.45—Nouvelles et température.

DIMANCHE, LE 30

3.00—Orchestre Philharmonique de New York.
5.00—L'Heure catholique.
6.00—L'Institut canadien des Affaires publiques.
6.30—Trio Beethoven.
6.45—Nouvelles de la semaine.
7.00—Programme de New-York.
7.30—"Aux feux de la rampe".
7.45—Nouvelles.
8.00—"Pastels Panels".
8.30—Concert de Détroit.
9.00—Programme varié de Toronto.
9.30—Sérénade acidienne.
10.00—L'Orphéon de Montréal.
10.30—Chant.
10.45—Nouvelles et température.
11.00—"Atlantic Nocturne".

LUNDI, LE 31

6.00—Programme local.
6.30—Orchestre.
7.00—Causerie par M. J.-E. Laforce.
7.15—Orgue.
7.30—"Bille et Pierre".
7.45—Nouvelles.
8.00—"Choses d'autrefois"
8.30—Orchestre et trio de banjo.
9.00—"Une heure près de vous".
10.00—Programme de Winnipeg.
10.30—Orchestre.
10.45—Nouvelles et température.

MARDI, LE 1er

6.00—Programme local.
6.30—Musique.
7.00—Orchestre.
7.30—"Billy et Pierre".
7.45—Nouvelles.
8.00—Musique et musiciens d'hier.
8.30—Fanfare du 22e régiment.
9.00—Message du Jour de l'An par M. le premier ministre Bennett.
9.15—Programme du Jour de l'An.
9.30—"Hands across the Border".
10.00—"Radio-théâtre".
10.30—Orchestre de Billy Bissett.
10.45—Nouvelles et température.

MERCREDI, LE 2

6.00—Programme local.
6.30—Orchestre.
7.00—Orchestre du Château Laurier.
7.15—Duo de piano.
7.30—"Billy et Pierre".
7.45—Nouvelles.
8.00—"Les anciens Canadiens".
8.30—Programme de Toronto.
9.00—"Gaieté et romance".
9.45—"Les maîtres de la musique".
10.30—Orchestre.
10.45—Nouvelles et température.

JEUDI, LE 3

6.00—Programme local.
6.30—Programme de St-Jean.
7.00—Orchestre du Château Laurier.
7.30—"Billy et Pierre".
7.45—Nouvelles.
8.00—"Au livre d'or".
8.10—Causerie agricole.
8.15—Duo de piano.
8.30—Musique de chambre.
9.00—Conférence universitaire.
9.15—Quatuor.
9.30—Concert de New-York.
10.00—Orchestre.
10.30—Orchestre de danse.
10.45—Nouvelles et température.

"15c LA REMETTENT EN SERVICE!"



L'ARGENT était tellement rare, l'hiver dernier qu'il ne pouvait être pour moi question de robe neuve, nous écrit une Trifluvienne. Tout ce que je possédais était une robe de soie vert pâle qui avait perdu la beauté de sa couleur première. Mais une enveloppe de Teintures Diamond vert foncé et une heure de travail me donnèrent une robe magnifique, presque comme neuve. Songez un peu quelle somme considérable de plaisir et de fierté m'ont valu ces 15 cents!" Les femmes, partout, économisent sur leurs frais de vêtement en employant les Teintures Diamond, le procédé efficace pour donner, *avec ébouillantage*, des couleurs foncées permanentes. Elles disent qu'il n'existe pas de couleurs comme les Diamond, aussi uniformes, aussi riches, aussi intenses. C'est parce que les Teintures Diamond contiennent en plus forte proportion la meilleure couleur d'aniline qui soit. Pour obtenir des teintes pâles, servez-vous, *sans ébouillantage*, des nouvelles et merveilleuses *Diamond Tints*. Tous les magasins les tiennent, 15c.

DIAMOND DYES

FABRIQUEES AU CANADA
Meilleures parce que plus riches en anilines pures.

Radio-Etat

La Commission de la Radio a chargé M. Georges Langlois, journaliste et critique attaché à "L'Ordre" de faire les prochaines chroniques bibliographiques parlées. M. Langlois donnera sa première causerie sur le mouvement littéraire dans le Québec, le samedi 29 décembre, à 7 heures et demie. Toutes les stations du secteur français de Radio-Canada diffusent ces causeries.

M. le chanoine Chartier

M. le chanoine Emile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal, occupera la tribune universitaire de Radio-Canada, le jeudi, 27 décembre, à 9 heures. L'éminent conférencier parlera du "trésor littéraire commun à la France et au Canada."

LES OUBLIS

—Pourquoi donc ce noeud sur votre mouchoir?

—Parce que ma femme m'a recommandé de ne pas oublier de mettre une lettre à la poste.

—Et alors, c'est fait?

—Non, parce que ma femme a oublié de me donner la lettre.

1er marchand. — Quel profit faites-vous sur vos marchandises?

2ème marchand. — Quelquefois du 10%, quelquefois du 25%.

1er marchand. — Vous êtes chanceux, moi je ne puis faire plus que du un pour cent. Si j'achète quelque chose un dollar, je ne puis pas le vendre plus de deux dollars.

Des étrennes, s'il vous plait

Le bon Pie XI et N. Seigneur veulent des étrennes, ils demandent instamment des âmes païennes. Il y en a au moins 1.800.000,000 à sauver. Il y en a une et même plusieurs pour chacun de nous.

Vous avez la choquante impression que les missionnaires ne demandent que de l'argent? Détrompez-vous. Il y a deux espèces d'aumônes qui leur sont plus précieuses et plus efficaces et leur amènent bien plus d'âmes que toutes les autres aumônes, c'est la prière et le sacrifice de ceux qui veulent, avec eux, avoir la récompense de l'Apôtre, selon la promesse du Maître.

Ne diriez-vous qu'un "Ave Maria", ne donneriez-vous qu'une heure de votre journée, quand vous l'offrez le matin, que les catholiques jetteraient tous les jours devant le bon Dieu la somme incommensurable de près de quatre cents millions d'Ave" et autant d'heures méritoires pour multiplier la puissance des missionnaires et verser tous un océan de lumière dans la mer des ténèbres de l'idôlatrie. Trouvez-moi une aumône semblable pour faciliter la conversion des infidèles!

Ajoutez à cela l'"Adoption" moyennant une piastre par année, d'une petite âme infidèle et vous serez des apôtres parfaits.

Deux cents piastres ainsi réunies permettent l'ouverture d'une école de plus qui devient une puissante *usine* de catholicisme et donnera bientôt des centaines de fondateurs de foyers catholiques. On y portera souvent au baptême plus d'enfants que vous-mêmes. *"Qui sauve l'âme de son semblable met son âme en sécurité pour l'éternité"*. Si l'on y pensait!...

C'est l'heure des étrennes, vos enfants en auront tous. Et Jésus, LUI, n'en aurait pas?

C'est Jésus LUI-même qui s'ajoute à vos enfants dans la personne de ce petit païen et vous iriez l'oublier? Adoptez-le donc, pour l'amour de Dieu et de vos chers enfants. Quel merveilleux paratonnerre pour eux et pour vous

D'ailleurs, si en donnant votre piastre d'"Adoption" vous nous donnez aussi votre adresse, nous vous enverrons durant l'année la splendide revue des *"Missions Franciscaines"* et le roi des calendriers, celui du *"Christ-Roi"*, sans ajouter un sou. Puis, vous partagerez avec les bienfaiteurs des missions dans quinze à vingt mille messes tous les jours, à la mort également. Trésor inappréciable!...

Si les largesses ne sont pas plus grandes envers les missions ce ne sont pas les moyens qui manquent. On gaspille au Canada plus de cent millions par année, presque rien que pour les orgies de boisson... et que d'autres gaspillages plus honteux encore. Ah! si le quart de cela tombait entre les mains de trente trois mille missionnaires toujours à bout de moyens, les merveilles qu'ils feraient au milieu des païens!

Nous si riches en dons surnaturels, plus que le mauvais riche en bien de la terre, donnons-nous seulement les miettes de nos prières, de nos sacrifices et de notre or?

Notre-Seigneur reproche, et ne semble damner ce riche que pour n'avoir pas partagé avec les moins fortunés comme c'est un devoir, une obligation sacrée! Y pensons-nous quelquefois?

"La charité couvre la multitude des péchés". N'avons-nous pas des dettes écrasantes envers la justice d'vine? Oh! Arrangeons-nous donc avec le bon Dieu avant d'arriver... et qu'il ne soit trop tard.

Même des dames et demoiselles riches ne craignent pas le danger de dormir sur des trésors considérables. Elles ne craignent pas plus que les hommes endurcis que cette hydropisie damnable leur défende l'étroite porte du ciel. On ne veut pas croire que le chameau, bien certain, ne peut, ne pourra jamais passer dans le chat d'une aiguille. Le Maître a l'oeil aussi juste que sa parole est et restera toujours vraie.

Mesdames et mesdemoiselles, ceux qui vous aiment vous honorent de bijoux souvent en or et ornés de pierres précieuses; des parentes vous en ont laissés en mourrant, ils sont démodés et vous ne les porterez jamais et ils sont là!...

Ce sont là de chers et délectables souvenirs sans doute et le coeur saigne à la seule perspective de l'abandon...

Et qu'en pensent vos morts eux, s'ils les voyaient transformés en calices ou en ciboires, servant continuellement au Corps et au Sang de N.-S. Jésus-Christ aux mains des pauvres missionnaires, n'en auraient-ils pas une bien grande joie? Plusieurs n'en sortiraient-ils pas du coup de leur lieu d'expiation?

Quelles belles étrennes vous pourriez encore faire à Jésus! La belle crèche de Noël vous pourriez lui bâtir avec vos précieuses vieilleries.

Une noble dame qui m'honore de son amitié avait vu le vide se faire autour d'elle et vivait avec des trésors et des trésors de souvenirs. Personne ne lui aurait offert assez d'argent pour lui en enlever un seul de ses "chers souvenirs". Il fallait voir quelle profonde ferveur était la sienne en prononçant ces deux mots.

Pourtant, un jeune missionnaire lui fait ses adieux, elle en est bouleversée... et des bijoux elle veut lui fondre un calice de mission.

Elle y a goûté tant de joie, ses morts l'en ont tant félicité, il lui semble, que de ses précieux souvenirs en or, le troisième calice sort ces jours-ci de chez le bijoutier.

Mesdames, l'imitation vous sourit? Venez au P. Procureur des Missions Franciscaines à 2010 ouest, rue Dorchester, Montréal, et avec des biens matériels nous ferons des biens célestes et vous retournerez chez vous bien plus proches du bon Dieu.

Père Joachim-Jos., o.f.m.,
Procureur des Missions Franciscaines.

CHAMBORD

Chambord. — D. N. C. —

Convalescence. — C'est avec plaisir que nous avons appris que M. Aquilas Desmeules, qui a subi dernièrement une opération chirurgicale, est maintenant en bonne voie de guérison.

Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

Va-et-vient. — Mme Aquilas Desmeules est, depuis plusieurs jours, l'hôte de sa mère, Mme Ths Desbiens, de Québec.

—M. Norbert Fortin est allé, par affaires, à Roberval et Saint-Prime.

—Mlles Yvette, Régina et Rita Bouchard sont allées à Chicoutimi la semaine dernière.

—M. Gérard Laberge est parti vendredi pour se rendre au chevet de sa mère dangereusement malade à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang de Québec.

—M. et Mme Léo Labrecque, de l'Ile-d'Orléans, M. et Mme Wilbrod Gauthier, de Roberval, M. et Mme X. Gosselin, de St-Prime et Mme F.-X. Lamontagne, de Saint-Félicien, étaient de passage, lundi dernier, chez M. Norbert Fortin, de Chambord.

Bergeronnes

Gdes-Bergeronnes. — D. N. C.

Décès. — Le 3 décembre dernier, après un mois de cruelle maladie, Mme Norbert Lapointe, née Jeanne Girard, fut ravie à la tendre affection de son époux et de quatre jeunes enfants.

Outre son époux et ses enfants, elle laisse pour pleurer sa perte, ses père et mère: M. et Mme Edmond Girard; deux soeurs: Mme Antoine Lapointe (Cécile) et Mlle Rolande; six frères: Edmond, Joseph, Paul, Eugène, Jean-Charles et Emile.

A ces familles éprouvées vont nos plus sincères condoléances.

Naissances. — A M. et Mme Alexandre Gagnon (Laura Larouche), un fils, porté sur les fonts baptismaux par Mme Freddy Hovington. Parrain: M. Gaston Larouche; marraine: Mlle Bernadette Gagnon, oncle et tante de l'enfant.

—Joseph-Yvon, fils de M. et Mme Louis Gagnon (Simone Larouche). Parrain et marraine: M. et Mme Lauréat Larouche. Porteuse: Mlle Blandine Gagnon.

—Joseph-Guy, enfant de M. Adiutor Boulianne et de dame Lucia Gauthier. Parrain et marraine: M. et Mme Alfred Bouchard.

Réunions. — Le 12 eut lieu à la salle paroissiale une intéressante soirée donnée par les dames Fermières, à l'occasion des élections des directrices. Mais sur un conseil de M. le Curé, appuyé de l'avis des membres, il n'y eut aucun changement. La présidente du cercle et l'agronome adressèrent la parole.

Le 13 il y eut assemblée générale des jeunes agriculteurs.

Ces différentes organisations, fournissant tous les moyens d'attacher le cultivateur et la ménagère au sol, font de notre paroisse un petit centre vraiment actif et agréable.

—Que je vous donne une allumette, mais ma parole, la prochaine fois que vous me rencontrerez vous me demanderez une cigarette.

Sirop ESKIMO contre GROS RHUMES
Composé d'écorces et de racines naturelles. Enrichi de Menthol.

Onguent ESKIMO contre Eczéma, Gratelle, Dartres, Démangeaison, etc., etc. Prix 50c et 75c. Satisfaction garantie ou argent remis. Echantillon gratis sur demande. En vente partout.
"CIE ONGUENT ESKIMO" Mansonville, Qué.

Conte de Noël

RÊVE DE NOËL

Il était bien heureux, ce soir-là le petit Jean! Pour la première fois, il avait obtenu d'assister à la Messe de minuit.

Les années précédentes, dès que commençait la veillée de Noël, pendant que toute la famille se réjouissait devant l'âtre où flambait la bûche emplissant la salle de chaleur et de lumière, il lui fallait se coucher. Il aurait bien voulu rester aussi pour entendre les contes et les chants, puis accompagner ses parents et ses grands frères dans l'église en fête, et réveillonner au retour... Mais ses yeux semblaient s'emplir de sable fin, les paupières se faisaient lourdes, et à cause de son impuissance il acceptait de suivre sa mère qui lui disait, en le mettant au lit:

—Viens, mon Jean, viens voir le petit Jésus dans ta chapelle blanche.

Néanmoins, il était tout triste, car en dormant il ne voyait pas l'Enfant-Dieu, et le lendemain, au récit des cérémonies de la nuit qu'on faisait devant lui, il sentait accroître son chagrin.

—Quand serai-je donc assez grand, se disait-il, pour aller jouir, moi aussi, de la belle fête.

C'était sa préoccupation durant toute l'année.

Quand il atteignit cinq ans—au mois d'août—il espéra que ce serait pour la Noël suivante. Il le demanda dans ses prières, avant d'en faire la proposition à ses parents. Il y a ajouta de petit sacrifices, que le monde méprise comme bagatelles mais qui sont vraiment méritoires s'ils coûtent à la nature et s'ils sont offerts à Dieu. Cette transformation se manifesta à l'extérieur: on le trouva moins dissipé, plus appliqué et plus pieux.

La mère avait suivi amoureusement ce travail intérieur dans l'âme de son Jean, et lorsqu'il lui posa la grande question, ce fut tout émue qu'elle lui répondit, en l'embrassant:

—Oui, cher enfant, tu viendras ce soir avec nous adorer le petit Jésus et il te bénira de plus près, car j'ai obtenu de M. le curé que tu seras enfant de choeur.

La veillée pour Jean s'était écoulée dans une joie sans mélange. Le sommeil n'avait pas même essayé de le surprendre. On avait devisé gaiement et chanté quelques vieux refrains; en préparant le réveillon du retour. La soirée avait passé vite.

Dès 10 heures, les cloches avaient carillonné, jetant aux échos de la nuit leurs appels de fête. De partout, on se rendait à l'église, où l'on se sentait revivre dans sa chaude température, après avoir traversé l'obscurité humide et froide.

Jean avait été mené à la sacristie. Son frère Paul l'avait revêtu, comme lui, d'une soutane rouge toute neuve, faite à sa taille, surprise qui augmentait encore sa joie. Et sur un rochet immaculé, à demi en dentelles, il avait posé un camail pourpe brodé d'hermine.

—Te voilà, lui dit-il, comme un petit cardinal...

Jean, en effet, ne se reconnaissait plus lui-même...

L'heure de la Messe est arrivée. Minuit sonne au clocher. La théorie des jeunes clercs se déroule à travers la nef et pénètre dans le sanctuaire, précédant le célébrant.

Oh! le beau spectacle! L'autel est tout illuminé au milieu des fleurs, les tapis soyeux, les ors des ornements et des candélabres, les volutes bleues de l'encens qui montent vers la voûte, la nef remplie de visages souriants et les chants liturgiques qui s'élèvent joyeux et ardents... Ce n'est plus la terre, c'est une vision du Paradis.

Jean savoure d'instinct, sans le comprendre encore, le charme de ces splendeurs; son âme est en liesse. Il est tout yeux et tout oreilles. Mêlé de plus près à la liturgie il est vivement intéressé par les mouvements symboliques du prêtre et des servants. Il voit ceux-ci, fils de marins comme lui, y mettre une ardeur et une impétuosité qu'ils tiennent de race, montant à l'autel comme pour le prendre d'assaut, emportant le missel ainsi qu'un butin, et brandissant comme des armes les cierges ou les burettes. C'est une activité débordante, contrastant un peu avec la gravité des rites et du lieu.

A un signal du maître des cérémonies après l'intonation du *Gloria in excelsis*, tous s'asseoient, et le cantique des anges se poursuit avec ses mélodies solennelles d'allégresse et de paix.

Jean est placé presque devant l'autel, et il regarde et écoute, tout enveloppé de la buée parfumée de l'encens, davantage imprégné d'une douce chaleur qui parvient jusqu'à son âme, et comme grisé de la majesté du rythme...

—Oh! que c'est beau!

Soudain il aperçoit de jolis anges aux ailes blanches, vêtus de longues robes d'azur pâle, qui s'approchent jusqu'à lui. Leurs visages sont si radieux et si agréables que Jean n'a pas peur et qu'ils s'abandonne à leur étreinte.

Il se laisse soulever doucement presque couché sur leurs bras, au chant de leur cantique. Il se sent monter avec eux dans un rayon de lumière, n'osant pas les questionner, mais l'âme dans le ravissement, pendant qu'ils continuent de clamer leur allégresse.

Après avoir traversé les espaces il arrive là-haut, tout là-haut, et il entrevoit un autel splendide, ruisselant d'or et de pierreries, embrasé de soleils et d'étoiles, qui est incomparablement plus beau que celui qu'il avait tout à l'heure sous les yeux.

Les anges le conduisent jusqu'à cet autel, mais, ô surprise! au milieu, sur la nappe immaculée, il aperçoit Jésus, dans ses langes blancs, les bras ouverts! Oui, oui, Jésus le regarde, Jésus l'appelle... Quel bonheur!

Et Jean s'avance, les yeux dilatés, le coeur débordant d'amour, pour embrasser Jésus et le prendre en ses mains et le descendre sur la terre à tous ceux qu'il aime...

Un claquement sec retentit tout à coup avec la fin du *Gloria*, et le petit Jean se réveille en sursaut, dans la chaude atmosphère de l'église, — hélas, loin du ciel, et des regrets plein le coeur...

Jean a grandi. Les regrets de son rêve ont cessé, car la réalité pour lui est meilleure encore: il est prêtre aujourd'hui, et, sur l'autel du ciel il fait descendre Jésus pour le donner aux âmes et s'en nourrir lui-même. Et ainsi, chaque matin, il retrouve plus et mieux qu'en sa nuit de Noël d'autrefois...

Prix Réduits
Entre toutes les stations au Canada

JOUR DE L'AN

VOYAGE COMPLET POUR LE PRIX D'UN BILLET SIMPLE PLUS UN QUART

Départ du 28 décembre jusqu'au 1er janvier, à minuit. Retour jusqu'au mercredi, le 2 janvier 1935, à minuit.

VOYAGE COMPLET POUR LE PRIX D'UN BILLET SIMPLE PLUS UN TIERS

Départ du jeudi, 20 décembre, au matin, 1er janvier, à minuit. Retour jusqu'au 10 janvier 1935, à minuit.

Epiphanie, 6 Janvier

VOYAGE COMPLET POUR LE PRIX D'UN BILLET SIMPLE PLUS UN QUART

Départ pour n'importe quel train entre midi, vendredi le 4 janvier et 2.00 p.m., dimanche le 6 janvier. RETOUR jusqu'au lundi, à minuit, le 7 janvier 1935.

Renseignements des agents du MAO1F

CANADIEN NATIONAL



BEAUTÉ

Je vous ai reconnue par votre sourire. Son sourire est charmeur, elle le sait bien, car ses dents sont saines et belles.

Votre beauté et votre santé générale dépendent souvent de l'état de vos dents.

Ne les négligez pas: confiez-en le soin à un dentiste compétent et fiez-vous à son habileté et à son bon goût.

Un dentier soigné et bien choisi remplace avantageusement de mauvaises dents quand elles ne sont plus réparables.

Dr PH. GAGNON
CHIRURGIEN-DENTISTE
308, rue RACINE - En face du magasin People's - CHICOUTIMI.



PRIX RÉDUITS
ENTRE TOUS LES POINTS AU CANADA

Noël et le Jour de l'An

● PRIX DU PASSAGE SIMPLE PLUS 25% POUR ALLER-RETOUR

FIN-DE-SEMAINE DE NOËL: Valable pour aller du 21 déc. au 25 déc. inclusivement. Coupon de retour valable pour partir pas plus tard que minuit, mercredi, 26 déc. 1934.

FIN-DE-SEMAINE DU JOUR DE L'AN: Valable pour aller du 28 déc. au 1er janv. inclusivement. Coupon de retour valable pour partir pas plus tard que minuit, mercredi, 2 janvier 1935.

● PASSAGE SIMPLE PLUS UN TIERS POUR ALLER-RETOUR:

Valable pour aller du jeudi, 20 déc. au mardi, 1er janv. inclusivement; au retour le voyage devra commencer pas plus tard que minuit, jeudi, le 10 janv. 1935.

LES ROIS - 6 janvier

● PASSAGE SIMPLE PLUS 25% POUR ALLER-RETOUR:

Valable pour aller sur n'importe quel train à partir de midi, vendredi, 4 janvier jusqu'à 2.00 p.m., dimanche, 6 janvier. RETOUR: valable pour partir pas plus tard que minuit, lundi, 7 janvier 1935.

Renseignements et billets sur demande à C.-A. LANGEVIN, Agent du Trafic-Voyageur, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les lignes de navigation océanique ou encore en s'adressant à P.-E. GINGRAS, Agent de District, Gare Windsor, Montréal.

PACIFIQUE CANADIEN

Quand vous avez quelque chose à vendre, à louer, à échanger à obtenir, à trouver, recourez à nos

ANNONCES CLASSIFIEES

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES
DU
"PROGRÈS"

UN SOU le mot, pas moins de 25 sous par insertion, toujours payable d'avance. Si facturées chargez le double pour défrayer timbres, frais de comptabilité, etc.

LES ANNONCES seront reçues jusqu'au mercredi soir pour publication le lendemain. Nous ne pouvons pas garantir l'insertion des annonces reçues après la limite ci-dessus.

À VENDRE

A VENDRE. — Meubles usagés en très bonnes conditions: 1 poêle électrique 4 ronds; 1 buffet de cuisine; 1 poêle à bois; 1 garde-robe, etc. S'adresser aux RR. FF. Maristes, Chicoutimi.

A VENDRE — Bas prix, 1 coffre-fort. Dimensions extérieures: profondeur: 28 pouces; largeur: 36 pouces; hauteur: 53 pouces. Dimensions intérieures: profondeur: 15 pouces; largeur: 22 pouces; hauteur: 33 pouces. 8 compartiments, 2 tiroirs, 1 caisse avec serrure. S'adresser à nos bureaux.

À LOUER

A LOUER. — Logement à louer à Port-Alfred. S'adresser à Gagnon & Frère, Port-Alfred ou à Jos. Gagnon & Frère, 142 rue Racine, Chicoutimi. Tel. 281.

A LOUER. — Logement quatre appartements plus chambre de bain. S'adresser à Gagnon & Frère, épicerie, 142, rue Racine, Chicoutimi.

PERDU

PERDU. — Une montre Tavannes avec boitier carré, en or, a été perdue entre le théâtre et l'Académie Commerciale. Prière à la personne qui l'a trouvée de la rapporter ou d'avertir le "Progrès du Saguenay".

Hommes demandés

HOMME FIABLE pour visiter cent magasins dans cette région. Pas de sollicitation; distribution et collection. Expérience pas nécessaire. Devrait gagner 80 piastres net. Faire application à Shamas Mfg., Lowell, Mass., U.S.A.

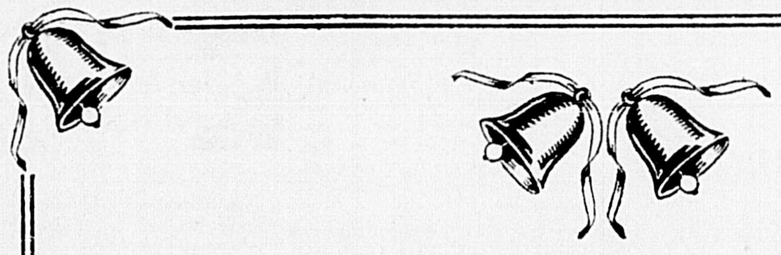
Noël à La Malbaie

La fête de Noël a été célébrée avec la plus grande solennité à La Malbaie. Pour cette grande fête, M. le Dr P.-E. Paquin, directeur de la chorale et M. Geo. Hébert, directeur de chant grégorien, avaient préparé un remarquable programme qu'il serait trop long de reproduire en détail.

Remarquons la célèbre messe en fa de D'Archambeau, *Hodie Christus natus est*, de Steiner, *Puer natus est*, de Collin, *Tollite hostias*, de St-Saëns, *Adeste fideles*, de Dubois, tous chantés à 3 ou 4 voix avec une remarquable perfection. La chorale a aussi chanté plusieurs cantiques de Noël harmonisés par E. Gagnon.

L'organiste était Mlle M.-A. Lemay.

La piété des fidèles était vraiment édifiante en cette nuit de Noël.



A nos amis, anciens et nouveaux

nous souhaitons une bonne et heureuse année

La Brasserie Boswell

27 DECEMBRE 1934.

Il faut purifier les volontés ou les enchainer. Il n'y a pas de milieu.

Joseph de MAISTRE

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

Les gens faibles sont les troupes légères de l'armée des méchants.

CHAMFORT

Réceptions du Jour de l'an

A L'EVECHE

Son Excellence Mgr Lamarche recevra le clergé de la ville lundi matin, à 9 h. 30, et les citoyens mardi, le 1er janvier, de 2 à 4 heures de l'après-midi.

AU SEMINAIRE

Les Messieurs du Séminaire recevront le Jour de l'an après-midi, de 2 à 4 heures, les citoyens qui désirent leur offrir leurs voeux.

AU PRESBYTERE DE LA CATHEDRALE

Les citoyens qui désirent offrir leurs voeux aux prêtres du presbytère de la cathédrale pourront faire leur visite de 2 à 4 heures, dans l'après-midi du 1er janvier.

AU PRESBYTERE DU SACRE-COEUR

Les Révérends Pères de la cure du Sacré-Coeur du Bassin recevront dans l'après-midi du Jour de l'an les citoyens qui désirent leur offrir leurs voeux.

La messe de minuit à Bagotville

Bagotville. — D. N. C. —

La cérémonie toujours si touchante de la messe de minuit fut suivie par une nombreuse assistance cette année, comme toujours, d'ailleurs. L'église n'était pas assez grande pour contenir la foule des fidèles et la sacristie même était remplie à sa pleine capacité.

M. le Curé officiait avec MM. les abbés Gérard Desgagné et Ls-Joseph Drouin, comme diacre et sous-diacre. M. le Vicaire et le Père Bisson donnèrent la sainte communion pendant plus d'une heure.

La chorale des hommes et des enfants, sous la direction du Frère Florentin, des Frères du Sacré-Coeur, chanta avec succès une messe en partie et les cantiques de Noël harmonisés.

La maman. — Je ne veux plus t'entendre dire des mots semblables.

Jean. — Mais, maman, Molière les dit bien, lui.

La maman. — Eh bien, je te défends de jouer avec lui.

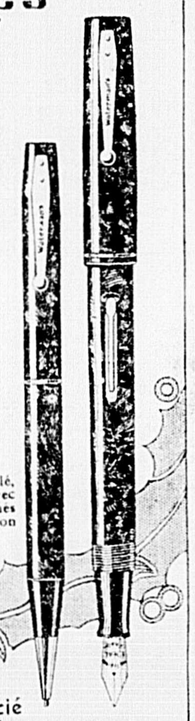
Un Cadeau des **Fêtes** *pour toute la Vie!*

DEPUIS 1884, le cadeau le plus pratique pour jeunes comme pour vieux, une Waterman! Votre marchand vous fera voir le vaste assortiment de styles à $2.75 et plus.

Le destinataire peut échanger la pointe, chez n'importe quel marchand Waterman, contre celle qui s'adaptera le mieux à son style d'écriture.

Plumes de $2.75 à $10.00
Crayons de $1.00 à $5.00

No 3.—Modèles en Noir Perlé, Vert Perlé ou Quartz d'Acier avec garnitures de chromium, marques au prix modique de $3.00. Crayon pour assortir, $1.25.



50me ANNIVERSAIRE DE L'INVENTION DU PREMIER STYLOGRAPHE PRATIQUE
1884 — 1934
Waterman's

Le Cadeau le plus Apprécié
PLUMES • CRAYONS • ÉCRITOIRES
Waterman

Le Bureau de Placement provincial gratuit de Chicoutimi

souhaite aux employeurs, aux travailleurs et à toute la population de la région

Une Bonne et Heureuse Année

Il remercie toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué au succès de ce nouveau service de placement.

Le surintendant
Gaudiose Brassard

On finit par prendre le voleur

Jonquière. — D. N. C. —

Dans la semaine du 8 au 13 octobre 1934, la maison de M. Jos. Richard Tremblay, de Jonquière, fut visitée par des voleurs. Cette maison était fermée depuis le printemps, car M. Tremblay, au service du gouvernement, était avec sa famille au lac Jacques-Cartier.

Le voleur enleva des effets estimés à environ $500.00: manteaux de fourrures, radio, couverture de lit, lingerie, ustensiles de cuisine, etc., etc.

Les membres de la Sûreté municipale cherchaient le voleur depuis ce temps. On le trouva le 15 décembre et avec lui furent retrouvés la plus grande partie des effets dérobés. Ces effets étaient chez celui qui les avait enlevés, M. Florian-Paul Russy, de Kénogami et une partie était chez une dame pas encore poursuivie ni arrêtée mais qui pourra l'être d'ici peu de temps.

M. Paul Russy fut arrêté le 15 décembre et il fut immédiatement conduit à la prison de Chicoutimi.

Là, il plaida coupable. Le 19, il reçut sa sentence et il fut condamné à faire 6 mois de prison.

Les membres de la Sûreté municipale de Jonquière méritent d'être félicités pour ce beau coup de filet.

Le Père Noël à Bagotville

Bagotville. — D. N. C. —

Mardi, le 18, se produisait un événement bien sensationnel qui mit en danger la quiétude de notre paisible localité. Un personnage de grande renommée, tant chez les grands que chez les petits enfants, avait annoncé son arrivée parmi nous, par le train du midi.

C'est dire que les admirateurs du sympathique "Père Noël" lui firent un chaleureux accueil à son arrivée à la gare. Le bon père, tout penché sous le poids des ans, a cependant conservé son sourire d'autrefois; c'est le même coeur généreux; c'est la même joie de revoir ses chers petits enfants.

M. Aubin était à la gare avec son attelage de deux magnifiques chevaux. Le père *Santa Claus* y prit place avec tout son avalanche de jouets, ses chiens, etc... et, avec une nombreuse escorte d'enfants, il parcourut les rues de Bagotville, Port-Alfred et Grande-Baie, distribuant avec un bon sourire, de pleines jointées de succulente tire.

Après sa randonnée, le père *Santa Claus* établit ses quartiers généraux à la maison Roberge & Frère de notre ville et donna rendez-vous à ses jeunes admirateurs pour l'après-midi. Pas un n'y manqua et même les grands enfants se mêlèrent aux petits en nombre si considérable que la police dut intervenir pour rétablir la circulation qui était paralysée et protéger les vitrines du magasin de la maison Roberge & Frère.

Jusqu'à cinq heures, *Santa Claus* donna audience et dit bonjour à ses petits amis de Bagotville, laissant à la maison Roberge & Frère le soin de distribuer aux parents des enfants sages les jouets apportés du lointain pays des esquimaux...

REMERCIEMENTS

Mme Wilfrid Morin et sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont offert des témoignages de sympathie, à l'occasion de la mort de M. Wilfrid Morin.

Modification au programme d'enseignement de nos collèges

A la réunion des supérieurs des séminaires et collèges classiques affiliés à l'Université Laval, qui eut lieu à Québec dernièrement, il a été pris d'importantes décisions relativement à l'enseignement classique.

Voici à ce sujet, le communiqué transmis par Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval:

Principales décisions

1° La création d'un examen d'immatriculation à la fin de la Versification ou Troisième. Le programme de cet examen comportera des matières collégiales et des matières universitaires.

Matières collégiales: instruction religieuse, histoire, géographie et sciences naturelles.

Matières universitaires: version latine, thème latin, version grecque; compositions française et anglaise; arithmétique, éléments d'algèbre et de géométrie plane.

Cet examen sera sanctionné par un certificat qui correspondra au certificat accordé à la fin du High School, pour l'immatriculation dans les universités anglaises.

2° Un examen de Mathématiques pour le baccalauréat en Rhétorique: le nouvel examen portera sur l'algèbre et la géométrie plane. Il sanctionnera les études de Mathématiques que l'on poursuivra, après l'examen d'immatriculation, en Belles-Lettres ou Seconde, et en Rhétorique.

Il y aura donc désormais continuité des Mathématiques au cours de lettres. Cette continuité fera éviter les recommencements inutiles, et profitera à l'enseignement lui-même; elle sera sanctionnée successivement par les deux examens de Versification et de Rhétorique.

Il restera pour sanctionner les études de Mathématiques faites après la Rhétorique l'examen final du cours classique en Physique. L'examen final de Mathématiques, en Physique, portera seulement sur le programme qui n'aura pas été étudié avant les classes de Philosophie-Sciences.

Il sera entendu qu'un nouveau programme de Mathématiques sera rédigé, mis au point, en vue de cette nouvelle organisation de l'enseignement.

3° Le Conseil des Supérieurs a aussi revisé le programme de l'enseignement des sciences, et établi un horaire nouveau qui prévoit pour chacune des sciences le temps convenable qui doit lui être consacré.

4° Il a été réglé aussi qu'il n'y aura qu'une épreuve de dissertation à l'examen universitaire de Physique; cette épreuve portera sur des questions de philosophie. Deux sujets seront proposés au choix de l'élève. L'épreuve de dissertation en apologétique a été supprimée comme faisant en réalité double emploi avec la dissertation philosophique.

5° Les Supérieurs se sont aussi préoccupés de l'enseignement des lettres, et en particulier du français. Des cours spéciaux et pédagogiques seront établis dans chaque maison pour les professeurs chargés de cet enseignement dans les classes de grammaire.

On a aussi prévu l'établissement de cours de vacances. Les prochains cours de vacances seront consacrés à l'enseignement des Mathématiques.

Rumeurs politiques

Québec. — Le bruit court que M. Onésime Gagnon, député de Dorchester, serait nommé ministre des Postes et M. Geo.-P. Laurin, député de Jacques-Cartier, ministre sans portefeuille. M. Arthur Sauvé, ministre des Postes, démissionnerait et serait nommé sénateur.

D'après la rumeur, il est possible également que le premier ministre annonce la nomination de M. Thomas Maher comme organisateur en chef du parti conservateur dans la province de Québec. L'ancien commissaire de la Radio-Etat hériterait en même temps, ou d'un fauteuil de sénateur ou d'une charge de ministre sans portefeuille.

Dans les cercles apparemment bien informés, on prétend que les élections fédérales n'auront pas lieu avant septembre ou octobre, en 1935. On parlait de plusieurs nominations de sénateurs, mais le premier ministre ne se presserait pas pour les faire. On prévoit, cependant, les combinaisons suivantes: le sénateur Blondin abandonnerait la division qu'il représente actuellement pour passer à celle de Shawinigan; le sénateur Webster changerait pour celle qui a été laissée vacante par le sénateur Wilson. Le Dr Emile Fortin, député de Lévis, serait alors nommé sénateur pour la division de La Durantaye, et M. Thomas Maher pour la division de Charlevoix.

(Le Devoir)

SES CHANCES

Gabrielle. — Mais qu'as-tu donc, tu es toute joyeuse?

Marie-Anne (52 ans). — Oh! imagine-toi que mon ancien amoureux vient d'enterrer sa cinquième femme et il paraît qu'il a encore envie de se marier.

Augmentation de salaires

Suivant ce que nous disions brièvement la semaine dernière, comme cadeau de Noël et du jour de l'An à leurs nombreux employés, toutes les compagnies qui font partie du groupe de l'"Aluminium Limited", ont reçu la nouvelle d'une augmentation de salaire de onze pour cent, en vigueur depuis le premier décembre dernier.

Ces compagnies sont: l'Aluminum Limited, l'Aluminum Company of Canada; The Roberval and Saguenay Railway Company; The Saguenay Terminals Limited, The Aluminum Union, Limited, The Saguenay Transmission Co., Limited; The Alma and Jonquière Railway Company, The Saguenay Electric Company et The Alcoa Power Company, Limited.

Procédures contre un électricien

Le Département du Travail, à la demande du Procureur Général, a porté plainte contre un électricien de Jonquière qui avait fait des travaux d'installation électrique sans avoir au préalable obtenu les permis exigés par la loi, concernant les électriciens et les installation électriques.

A la suite de l'enquête tenue devant le Magistrat, le prévenu a été trouvé coupable et condamné à $10.00 d'amende et aux frais et à défaut, à huit jours de prison.

(Communiqué)

Tenez, ceci!

Nous ne saurions trop recommander aux prêtres, aux directeurs et directrices de maisons d'enseignements, à tous ceux et celles qui ont à s'occuper d'une bibliothèque, ou qui simplement s'adonnent à la lecture, le petit volume nouvellement paru:

A travers les beaux livres

Guide indispensable, mine de renseignements.

A travers les beaux livres contient un catalogue d'un surchoix de livres, avec noms d'éditeurs, des notes et renseignements divers; quelques chapitres fort importants sur les lectures.

A travers les beaux livres a été composé par quelqu'un qui s'y connaît en fait de livres de bibliothèques, dans un but d'apostolat admirable et pratique.

A travers les beaux livres est en vente à La Librairie Régionale — service de librairie du *Progrès*—au prix très modique de 25 sous.

TONIQUE pour TOUS

Avez-vous réalisé que pour la minime somme de trente-cinq sous (.35) vous achetez un flocon contenant quarante pilules Ferro-Vic, quantité suffisante pour quatorze jours de traitement?

Si vous souffrez d'anémie, de nervosité, d'épuisement, les Pilules Ferro-Vic enrichiront votre sang, tonifieront votre système nerveux et augmenteront vos forces.

Ne vous exposez pas à ce que vos malaises s'aggravent. Evitez les innombrables misères amenées par l'épuisement général. Faites l'essai des

PILULES FERRO VIC

le tonique à prix modique

Dépositaires: Chicoutimi Medecine Co.

Les salaires augmentent à Port-Alfred

Grand'Mère. — Spécial. — M. Geo. McKee, président du Comité d'opération de la Consolidated Paper Corporation Limited, a annoncé le 22, que la Corporation avait accordé une augmentation moyenne de 5% à tous les employés payés à l'heure, effective le 1er janvier 1935. Ceci affecte les divisions suivantes: Laurentide, Grand'Mère; Belgo, Shawinigan Falls; Port-Alfred, Port-Alfred; Wayagamach, Trois-Rivières. Cette augmentation affectera environ 2,500 employés dans ces districts.

Le *Progrès* est heureux de souligner cette augmentation de salaires.

Obsèques de M. Wilfrid Morin

Dimanche, le 23 décembre, après une longue maladie, décédait M. Wilfrid Morin, époux de dame Rosalie Gagnon. Bien connu dans notre ville dont il était un des plus vieux citoyens, M. Morin jouissait de l'estime de tous. M. Morin laisse, pour pleurer sa perte, outre son épouse, deux fils: MM. Louis-Philippe, de cette ville, et Joseph-Edouard, professeur à la Faculté de Médecine de Québec; quatre filles: Mmes Joseph Vézina, de Québec (Eva), Donozo Gagné (Lydia), Henri Tremblay (Berthe) et Stella; ses frères, MM. Louis et Xavier Morin, et plusieurs petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu mercredi matin au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. le chanoine Jos. Tremblay. M. l'abbé A. Côté officia, assisté de MM. les abbés F.-J. Fortin et Rosaire Tremblay, comme diacre et sous-diacre. Assistaient au choeur: MM. les chanoines P. Morel et J. Tremblay, MM. les abbés Henri Fortier, O.-D. Simard et P.-E. Côté. Pendant le service des messes furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés E.-L. Lemieux et L. Larouche.

Portaient les coins du poêle, MM. Egide et Wilfrid Morin, L.-I. Girard et Eugène Gagnon; conduisaient le deuil: MM. L.-P. et J.-Edouard Morin, Henri Tremblay, Donozo Gagné, Xavier et Louis Morin, Joseph Girard, Henri Saucier, Victorien Morin, Roméo Bouchard, Horace Gagnon, etc. On remarquait dans le cortège M. le Dr P.-C. Dagneau, doyen de la Faculté de Médecine de Québec, MM. Eug. Fortier et Ayvers, de Kénogami, MM. les docteurs E. Tremblay, Lemieux, G.-W. Tremblay, Madore, Potvin, Duperré, MM. Léonidas Gagnon, N.P., Adjutor Boulianne, L.-A. Talbot, René Delisle, D. Villeneuve, Lorenzo Delisle, D. Larouche, Eug. Desbiens, F. Thiffaut, A. Desbiens, etc.

La famille a reçu, en témoignage de sympathie, de nombreuses offrandes de messes, tributs floraux, télégrammes, etc.

A la famille en deuil, le *Progrès du Saguenay* offre ses plus sincères sympathies.

Assemblée libérale

On nous prie d'annoncer qu'une assemblée libérale sera tenue à l'hôtel de ville dimanche prochain, le 30 décembre, à 1 h. 30. Tous les libéraux, jeunes ou vieux, sont invités.

Cette réunion a pour but de jeter les bases de la réorganisation de l'association libérale du comté qui doit se faire au milieu de janvier lors du passage de M. J.-A. Lesage.

ZZZZ

—Un tremblement de terre vient de détruire de fond en comble la ville polonaise de Pliszkskykisky.

—Est-ce que le nom de cette ville s'épelait de même avant le tremblement de terre.

Pour les COUPURES, BRULURES



Cartes professionnelles

DENTISTE

Dr PAUL RIVERIN
DENTISTE
335, RUE RACINE
Voisin du Théâtre — Chicoutimi
TEL. 880 - RÉSIDENCE 880
Bureau ouvert de 7 à 8 heures le soir.

COMPTABLES - LIQUIDATEURS

L.S.P. MORIN, C.P.A. E. BARRY, C.P.A.
LÉON CÔTÉ, C.A. A.G. MARCEAU, C.A.
MORIN, BARRY, CÔTÉ & MARCEAU
COMPTABLES et LIQUIDATEURS
FINANCIAL BUILDING
105, DE LA MONTAGNE, QUÉBEC.

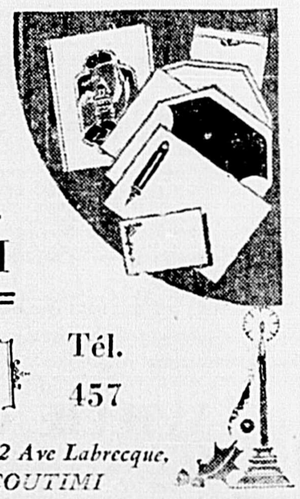
ASSURANCES

J.-A.-E. LAGACÉ
ASSURANCES
Vie - Feu - Accident - Maladie
Automobile - Bris de Glace - Vol
Etc. - Etc.
Téléphones:
Bureau: 233 - Résidence: 532
97, rue Racine - Chicoutimi.

Encouragez nos annonceurs.

CARTES PERSONNELLES
— DE SOUHAITS —
POUR NOËL ET LE JOUR DE L'AN
IMPRIMÉES à votre NOM

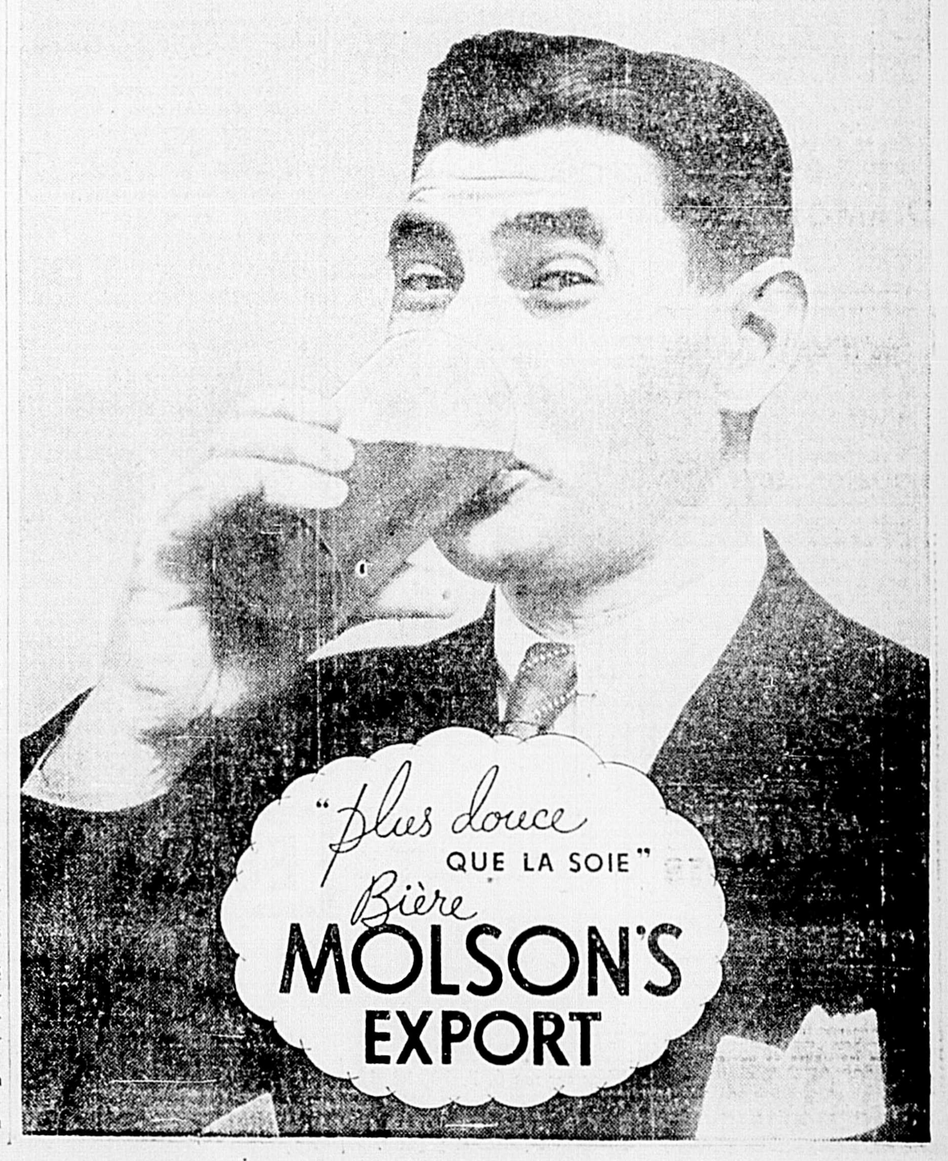




Vos cartes personnelles auront toujours ce je ne sais quoi de particulier sans pour cela vous coûter beaucoup plus cher que des cartes ordinaires.
Différents formats, vignettes au choix.

Tél. 457

LIBRAIRIE RÉGIONALE, INC. *12 Ave Labrecque, CHICOUTIMI*



SPORT

Le Kén.-Jonquière blanchit le Saint-François-Xavier

FILLION JOUE UNE PARTIE SENSATIONNELLE DANS SES BUTS ET PERMET A SON CLUB DE BLANCHIR LE CLUB LOCAL AU POINTAGE DE 2 A 0.

Après avoir remporté une belle victoire sur le Kénogami-Jonquière dimanche dernier, à Kénogami, le St-François se voyait blanchir mardi après-midi, sur son terrain, par le club des villes voisines. Fillion fut l'étoile de la partie et fut le plus grand facteur de la défaite du club local. Gauthier et Pilote se distinguèrent également en comptant les deux points de la partie. Vézina fut le plus effectif des locaux.

La partie, jouée devant 4 à 500 personnes, fut plutôt monotone durant les deux premières périodes par suite des nombreuses punitions distribuées aux joueurs et de discussions qui survinrent entre les joueurs et l'arbitre; mais dans la troisième les spectateurs furent continuellement tenus en haleine et le jeu fut des plus sensationnels.

Les premières minutes de jeu furent intéressantes. Vézina manqua un beau point en lançant la rondelle sur la ligne bleue du but et Harvey manqua un but ouvert quelques minutes plus tard. Vers le milieu de la période, les punitions commencèrent à pleuvoir. Potvin attrapa une majeure pour avoir fait quelques remarques à l'arbitre. Potvin voulut parler encore et une longue discussion s'en suivit. Les joueurs quittèrent même la patinoire. Après plusieurs minutes de pourparlers entre joueurs et arbitre, la partie continua sans amener rien de bien sensationnel.

La deuxième période fut également peu fertile en beau jeu; par contre les joueurs continuèrent à visiter le pénitencier. Gauthier enrégistrait le premier point des visiteurs 5 minutes après le début de la période à la suite d'une mêlée près de la cage de Pedneault.

Si les deux premières périodes n'avaient pas été des plus intéressantes, la troisième compensa amplement les amateurs. Le St-François ayant un point en arrière, voulut absolument compter. Quatre hommes furent lancés à l'attaque, ne laissant qu'un homme sur la défense; pendant toute la durée de la période, Fillion dut subir un véritable bombardement. Maintes et maintes fois l'on crut qu'il serait déjoué mais toujours il trouva le moyen de se tirer d'affaires. Voulant absolument compter, les Saints négligèrent un peu leur défense, ce qui leur coûta le deuxième point. Réussissant à traverser le barrage que leur opposait les avants locaux, Gauthier et Pilote se trouvèrent seuls devant Pedneault. Une passe de Gauthier à Pilote permettait à ce dernier de prendre Pedneault en défaut pour le 2e et dernier point de la partie. Non découragés, les locaux continuèrent à bombarder Fillion dans l'espérance d'éviter le blanchissage mais la cloche vint annoncer la fin des hostilités sans qu'aucun point ne fût enrégistré par le club local.

SOMMAIRE

Première période

Aucun point.

Punitions: Potvin, L. Desbiens, Potvin (majeure), Lapointe, Léon Rozzin, Pedneault.

Deuxième période

1.—Kén.-Jonq.:
Gauthier 5.00
Punitions: Vézina, Pedneault, Léon Rozzin, Turnbull, Vézina, Turnbull, L. Desbiens, Lapointe, Gauthier, Pedneault, Potvin.

Troisième période

2—Kén.-Jonq.: Gauthier, Pilote 15.00
Punitions: McLean, Léon Rozzin, Charret, Léon Rozzin.
Arbitre: A. Gagnon.

St-François victorieux à Jonquière dimanche

Jonquière. — D. N. C. —

Le Kén.-Jonquière a subi une défaite au pointage de 4 à 2, dimanche après-midi, à l'aréna de Kénogami, alors que le St-François-Xavier de Chicoutimi lui rendait visite pour jouer une partie d'exhibition.

Près de 600 personnes ont vu l'équipe en visite livrer une lutte franche, de toute beauté, passionnante d'intérêt, aux joueurs de notre équipe. La partie, jouée avec entrain, fut un peu rude. Il faut noter cependant que les punitions furent infligées presque exclusivement aux défenses de Chicoutimi: Pedneault et McLean. Ces derniers, au dire de la foule, feraient mieux de ne pas trop tirer de la jambette.

McLean fut l'étoile de la partie, car à lui seul il compta deux points pour son club et aida à enrégistrer un troisième. Turnbull et Gauthier brillaient, en même temps, parmi les joueurs de leur club.

Quoique ne figurant pas sur la liste des compteurs, les autres équipiers du Kén.-Jonquière, tant à l'attaque qu'à la défense, jouèrent une partie sensationnelle et auraient certainement compté sans le beau travail de Pedneault dans les buts du St-François.

La partie débuta par de belles montées de part et d'autre et vers le milieu de la 1ère période Albert Gauthier, du club local, réussit à percer les buts de Pedneault. Ce jeune joueur promet beaucoup pour l'avenir.

Quelques minutes après, Turnbull, après une montée individuelle, enrégistre un deuxième point en faveur de son club, ce qui porte le pointage à 2 à 0 en faveur du Kén.-Jonquière.

Les gars de Chicoutimi firent tout leur possible pour compter avant la fin de la période, mais ils ne réussirent pas. Fillion, au début de la partie, se montrait inébranlable.

Au début de la seconde période, on s'aperçut que les visiteurs étaient bien décidés de ne pas laisser le résultat tel qu'il était. Changeant leur façon de jouer, ils commencèrent à jouer d'une façon plus effective. On vit alors ce qu'on peut appeler du réel beau jeu.

Une minute et demie après l'ouverture du jeu, Octeau, capitaine du club visiteur, comptait.

Peu de temps après, une dizaine de minutes environ, McLean fit une montée individuelle et lança à environ 10 pieds des buts de Fillion et compta. Fillion, ayant deux joueurs devant lui, ne put voir venir la rondelle et par conséquent l'arrêter.

Un peu désemparés par ces deux points enrégistrés coup sur coup, les gars de Kénogami ne purent malgré leurs efforts réussir à prendre l'avance sur le club visiteur. La seconde période se termina au pointage de 2 à 2.

La troisième période s'annonçait donc très intéressante. Les deux clubs voulaient enrégistrer un point afin de s'assurer la victoire.

Nos joueurs font du beau travail mais ils ont peu de résultat, Pedneault est toujours inébranlable. Négligeant un peu le jeu défensif, les locaux ne s'occupent que de l'offensive et les gars de Chicoutimi, réussissant à passer deux fois, parvinrent seuls devant les buts. Fillion ne pouvant les déjouer, ils comptent deux points de suite. Ce qui porte le résultat à 4 à 2 en faveur des visiteurs. Les 2 points furent entrés par Fortin et McLean.

Les nôtres font du beau jeu mais pas de chance. De plus, les visiteurs tuent le temps.

La partie se termina par le résultat de 4 à 2 en faveur du St-François-Xavier.

Tournoi de dames

Un second tournoi de dames commencera le soir du 9 janvier. Pourront y prendre part tous les damistes qui aspirent au titre de champion de la ville. On suivra les mêmes règlements que pour le championnat régional.

Le tournoi de dames

Voici maintenant la liste des généreux donateurs qui ont contribué pour beaucoup à l'avancement du sport damique dans cette région et qui ont aidé à l'organisation du tournoi régional.

Le "Progrès du Saguenay", un ami du sport damique, Gagnon & Frère, rayon des meubles, de l'épicerie et de la nouveauté, J.-H. Lessard & Frère, J.-A. Lessard & Frère, E. Côté Enrg., William Gauthier, R.-R. Grenon, Amable Tremblay, Dominion Fish & Fruits, Autobus et Taxis 500, Gaudreault & Tremblay, J.-P. Gauthier, Arthur Gariépy de F. W. C. Woolworth. A tous ces généreux donateurs, nous disons un cordial merci de la part qu'ils prennent à l'organisation du jeu de dames dans notre ville.

Premier prix: une coupe en argent, don des membres honoraires, gagnée par Pierre-Eugène Tremblay; 2e prix: une boîte de chocolat, don de M. J.-H. Lortie, gagnée par M. Euclide Desbiens; 3e prix: une boîte de tabac Rose-Quesnel, donnée par un ami, gagnée par Odina Potvin; 4e prix: un cadre, donné par M. Arthur Gariépy, gagné par le champion régional.—1er prix spécial: une paire de gants, donnée par la maison Gagnon & Frère, gagnée par M. Charles-Em. Bittner, arbitre du concours; 2e prix spécial, donné par le restaurateur J.-P. Gauthier, gagné par Raymond Tremblay; 3e prix spécial: un allumeur automatique, don de Gaudreault & Tremblay, gagné par M. Jean-Arthur Gilbert. Prix de consolation, don de M. Amable Tremblay, gagné par Louis-Joseph Poitras. Prix de présence: un abonnement de 6 mois à ce journal, gagné par M. Jean-Charles Poitras.

Ne pas oublier que, dimanche prochain, il y aura une assemblée, à la salle publique, à 1 h. 15; vous êtes tous les bienvenus.

(Communiqué)

Le hockey à Bagotville

Taxi 500 vs Saguenay

Bagotville. — D. N. C. —

Malgré la tempête qui faisait rage "sur les côtes", les joueurs du "Taxi 500" qui ne sont pas hommes à se décourager à la première pierre d'achoppement, venaient rencontrer l'équipe locale, mercredi soir.

Malheureusement, leur première ligne d'avant était dans l'impossibilité de prendre part à la partie. Aussi la défaite fut leur partage lorsqu'ils retournèrent à Chicoutimi. Nos joueurs firent des prodiges et menèrent rondement la partie. Morneau qui gardait les buts du "Saguenay" pour la première partie de la saison, se révéla habile technicien. Aussi les "500" nous quittèrent en laissant la victoire au local par un résultat de 7 à 3.

Dimanche le 23

Ne voulant pas laisser leur renommée en péril, les "Taxis 500" avaient promis une éclatante revanche pour dimanche dernier. Leurs joueurs étaient au complet et en forme, la température excellente et les spectateurs nombreux. Aussi, les équipes nous ont-elles servi un régal de choix. Ce fut une partie pleine d'entrain, de passes habiles, d'exploits dignes de mention et de franche camaraderie. Et après la partie on entendait circuler de bouche en bouche "ça c'est une belle joute".

La première période fut une série d'attaques et de défenses. On sonde les lignes ennemies, on mesure les joueurs, on étudie les tactiques. Aucun point ne fut compté. Blackburn eut une punition de 2 minutes. Morneau, gardien du Saguenay, brisa un patin et fut la cause que les cinq minutes qui restaient à jouer furent remis à la deuxième période.

A la reprise du jeu, les équipes étaient sur les dents; on se demandait qui "casserait la glace". Le premier point appartiendrait-il au visiteur ou au local? Aussi cette période fut-elle prodigue en punitions. Blackburn et Girard, du "500" et R. Emond, du "Saguenay", durent purger des sentences. Cubaynes, de même, dut aller dans la boite à punitions. Cependant, Blackburn n'avait pas dit son dernier mot et, sur une passe de G.-E. Vézina, compte le premier point de la partie.

La troisième période fut un vrai régal: de l'entrain, des passes magnifiques. On peut dire que le "500" a eu de l'ouvrage de défense. Son gardien de but fit de véritables prouesses; harcelé de tous côtés, tantôt avec les mains, tantôt avec les pieds, tantôt avec son bâton, tantôt en obstruant le but avec son corps, il fait un travail merveilleux. "On ne passe pas ici", se disait-il.

Henri Girard, du "500", s'est particulièrement distingué. Agile, toujours à l'attaque, il donne du fil à retordre au local. Roger Savard est une solide défense bien que ses jambes, qui ont perdu l'habitude du patin, lui refusent leur service. Levesque et Larouche, sur une passe de G.-E. Vézina, chiffrent à 3 les points du visiteur tandis que le local ne compte aucun point.

Le "Saguenay" se rallie, Jean-Marie Tremblay se montre beau joueur, fait de belles passes, de sensationnelles montées; Morneau est invulnérable dans son but; on se lance 4 de front. D'ailleurs, Jean-Marie est à l'avant et McLean a les épaules solides et les jambes comme un roc. Uldéric Tremblay, avec l'aide de J.-M. Tremblay, compte le premier point du "Saguenay". Gaudreault et Gobeil veulent, comme toujours, se montrer à "la hauteur de leur position" et parviennent aux abords du but adversaire. Sur une passe de Gaudreault, F. Gobeil enregistre le 2e point du "Saguenay". La cloche annonce la fin du jeu, laissant comme résultat: 3 à 2 en faveur du "500".

"500"		"Saguenay"
G. Maltais	Buts	R. Morneau
G.-E. Vézina	Défenses	Tremblay
H. Savard		R. McLean
G.-H. Larouche	Centre	Gaudreault
J. Belvin	Ailes	F. Gobeil
M. Blackburn		R. Emond
G. Larouche	Substituts	L. Gobeil
O. Cubaynes		U. Tremblay
J. Levesque		R. Girard
H. Girard		B. Bouchard

Elèves de l'Académie vs Saguenay

Samedi après-midi, les jeunes de l'académie St-Alphonse avaient à se mesurer avec l'équipe locale.

Nos joueurs croyaient avoir affaire "à des enfants" et leur laissaient tout le loisir de faire du beau jeu. Vers la fin de la partie, le Saguenay voulut se rallier pour ne pas subir une défaite, mais il était trop tard, nos jeunes avaient fait leurs preuves et dit le dernier mot.

La partie se termina donc par la défaite du Saguenay et donna le résultat de 4 à 3.

Un mendiant se promène tenant un chien en laisse et murmurant d'une voix dolente:

—Ayez pitié d'un pauvre aveugle, s'il vous plait!

Les sous pleuvent, quand un passant, plein de défiance, lui dit sévèrement:

—Vous avez l'air d'y voir clair.

—Oh! monsieur, répond le mendiant, ce n'est pas moi qui suis aveugle, c'est mon chien.

"Les dames"

Un problème par semaine
JEU-FRANC
No 12

Amicalement dédié à tous nos amis damistes de la région et de l'extérieur avec nos meilleurs souhaits d'une bonne et heureuse année.

Par le duo chicoutimien
LAVOIE & TREMBLAY

NOIRS 7 pièces

Pions sur nos 31, 27, 26.
Dames sur nos 16, 13, 8, 4.

BLANCS 7 pièces

Pions sur nos 6, 7, 10, 14, 15, 24.
Dame sur no 28.
Les blancs jouent et gagnent.

ARTICLES DE SPORT
Michaud & Perron
191, St-Dominique - Jonquière
Tél. 201-W

SPORTMEN!
Vous trouverez au "Gents" de ULDERIC JOBIN, le plus fashionable de Chicoutimi, tous les articles de toilette pour votre mise, au plus bas prix.
Exigez le vêtement "Fashion Craft" le vrai aristocrate.
ULDÉRIC JOBIN
TAILLEUR
RUE RACINE — CHICOUTIMI

ÉGIDE MORIN
REMEDES BREVETES
Pour vos cadeaux, faites une visite à notre magasin.
Avec un léger acompte vous aurez un meilleur choix.
306, rue Racine -- Chicoutimi.
Téléphone: 379

BIENVENUE À TOUS LES SPORTMEN
Au Salon de BARBIER GUIMOND
337, rue Racine — Edifice Riverin
(En face de la banque Royale)
Téléphone: 888

APRÈS LES JOUTES
Après une joute de hockey, rien ne repose comme la lecture d'un bon livre de la
Librairie Régionale

POUR L'HIVER
LA CIE DE FERRONNERIE GÉNÉRALE
vous offre
un assortiment complet d'articles de sport à des prix très modérés.
150, rue Racine -- Chicoutimi
Téléphone: 261

Tel. Résidence: 195; Bureau: 298.
Résidence: 43, rue Jacques-Cartier.
ÉMILE GAGNON
B.A., LL. L.
NOTAIRE
Bureau: 89, rue Racine
(Voisin du Bureau de Poste)
CHICOUTIMI

AMATEURS DE HOCKEY
Avant d'entrer à l'Aréna, arrêtez faire votre provision de tabacs chez
GAUDREAULT & TREMBLAY
TABACONISTES (au Centre)

Nous encourageons le sport; encouragez-nous.
Michaud & Perron
Le magasin le mieux assorti dans les articles de sport.
191, St-Dominique - Jonquière
Tél.: 201-W

CAFÉ POPULAIRE
Place idéale reconnue pour son fameux café et son excellente cuisine.
Sur la Côte
EN FACE DES TAXIS 500

MAGASIN DE HAUTE NOUVEAUTÉ
HABITS - MANTEAUX - ROBES CHAUSSURES.
Jos-Frs BOIVIN
155, St-Dominique-Tél. 165-W
JONQUIERE

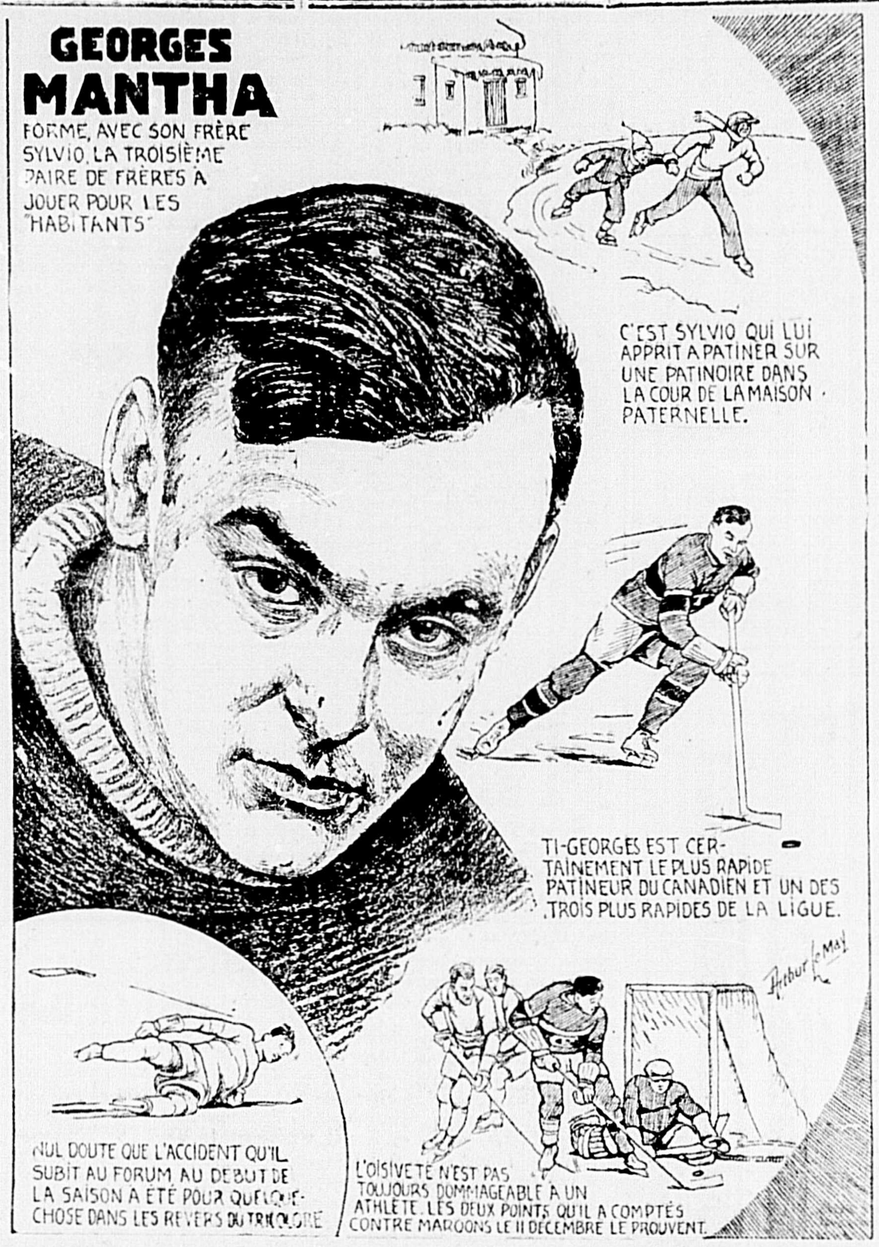
Wilbrod Villeneuve
BIJOUTIER
Réparations générales.
Spécialité: réparation de machines à coudre et à écrire.
Ouvrage garanti.
108, rue Racine -- Chicoutimi

P.-E. LAFOREST
Magasin par excellence pour lingerie et chaussures d'enfants.
Aussi marchandises à la verge.
Toujours à de bons prix.
128, rue St-Dominique
JONQUIERE

Hôtel CHICOUTIMI
Le plus grand, le plus confortable des hôtels de la région.
Cuisine soignée et appréciée des connaisseurs.
102, rue Racine -- Chicoutimi
Tél. 338

ENCOURAGEONS UN COMMERCE LOCAL
en achetant les liqueurs douces de
LECLERC & HOUDE
... du Pont - Tél. 264
JONQUIERE

GEORGES MANTHA
FORME, AVEC SON FRÈRE SYLVIO, LA TROISIÈME PAIRE DE FRÈRES À JOUER POUR LES "HABITANTS"



Fervents du sport, voici vos annonceurs
ENCOURAGEZ-LES!

LE MEILLEUR ENDROIT
pour vos achats de bonbons, liqueurs douces, tabacs, cigares, cigarettes, est chez
LAURÉAT OUELLET
RESTAURATEUR
207, rue St-Dominique
JONQUIERE

LE VIEUX POSTE
— Enrg. —
où domine la qualité et où font fureur les bas prix.
223, rue St-Dominique - Jonquière
Tél. 570

LE PLUS BEAU CHOIX
de viandes et d'épiceries est chez
Paul-E. BERGERON
33, rue King George - Tél. 345
KENOGAMI

Tél.: 201-W
Michaud & Perron
Le seul magasin de Jonquière et Kénogami ayant un assortiment complet d'articles de sport.
191, St-Dominique - Jonquière.

Si vous voulez avoir de bonnes réparations pour Montres et Bijouterie, allez chez
William GAUTHIER
Toujours en stock ce qu'il y a de plus nouveau en bijouteries et autres.

LUCIEN RACINE
CORDONNIER-SELLIER
Réparation de toutes sortes de chaussures.
98, rue St-Dominique
JONQUIERE

Téléphone Bureau: 880
Dr PAUL RIVERIN
CHIRURGIEN-DENTISTE
335, rue Racine - Chicoutimi
Bureau du soir à Port-Alfred les lundi, mercredi et vendredi.

Pour vos imprimés
en ce qui concerne le sport, adressez-vous au
Progrès du Saguenay

ENCOURAGEONS LES NÔTRES
Achetons au magasin des ouvriers.
Philippe TREMBLAY
(Mathias)
148, rue Jacques-Cartier - Chicoutimi
Téléphone: 669

Tél. Sag.-Qué.: 289
Dr Maurice GRAVEL
CHIRURGIEN-DENTISTE
Spécialité: Radiographie Dentaire.
97, rue Racine — Chicoutimi.
(En face de l'hôtel Chicoutimi)

BIENVENUE CHEZ
WILLIE CÔTÉ
Boucher - Épicier Licencié
Téléphone: 256
153, rue Racine -- Chicoutimi.

Assortiment complet d'articles de sport à prix modérés.
Michaud & Perron
191, St-Dominique - Jonquière
Tél.: 201-W

L'ALMANACH DU PÈLERIN
pour 1935
25 sous
AU SERVICE DE
LIBRAIRIE DU PROGRÈS DU SAGUENAY
La Librairie Régionale Inc.

ÉCOLE TECHNIQUE
200, RUE SHERBROOKE OUEST, MONTREAL
Cours d'Automobile
Un cours pratique de mécanique et d'électricité d'automobile.
Moteurs modernes de 4, 6, 8 et 12 cylindres. Rétribution réduite de 20%. Venez voir ou écrivez.
Le prochain cours commencera le 7 janvier.

Bonne et Heureuse Année 1935
Nous remercions sincèrement nos nombreux clients de l'encouragement qu'ils nous ont accordé durant l'année écoulée et espérons qu'ils nous continueront leur confiance.
C'est avec joie que nous leur adressons aujourd'hui nos souhaits sincères et nos voeux les meilleurs.
WILLIE CÔTÉ
Boucher et épicier-licencié
153, rue Racine - Sur la Côte - CHICOUTIMI.


À TOUS LES ASSURÉS
DE LA
METROPOLITAN LIFE
comme à la population entière du district de Chicoutimi et du Lac St-Jean, je suis heureux de souhaiter aujourd'hui une
Bonne et Heureuse Année 1935
THÉO. DANEAULT
Gérant de la Metroplitan Life
BUREAU DE CHICOUTIMI.

Nouvelles de Bagotville

Bagotville. — D. N. C. —

Parties de cartes. — La partie de cartes organisée par l'équipe de hockey locale, le club "Saguenay", de Bagotville, a été un véritable succès. Jeudi soir, près de trois cents personnes se groupaient dans la magnifique salle de l'Académie Saint-Alphonse. Sous la présidence conjointe de M. le vicaire Antonio Bouchard et de Son Honneur le Maire G.-H. Lavoie, les parties de quatre-sept "à la poule" se poursuivent avec entrain; tantôt dans un coin de la salle, tantôt dans l'autre, on "chante la poule". La pauvre poule eut bien des chants discordants ce soir-là, mais la gaieté et la bonne humeur dominaient l'atmosphère.

Quelques membres de l'orchestre de Bagotville, vestiges de la gloire d'autrefois, donnèrent la note musicale: l'ouverture Connecticut, valse Bluette, les chants Laurentiens, etc., dansèrent tour à tour sous l'archet des violons et des instruments à vent. Mlle Marie-Laure Drouin nous chanta "Si j'étais jardinière" et M. Epiphane Desmeules "Les noms Canadiens". En choeurs, ils interprétèrent "Ça, c'est la Baie" et "Au revoir et merci". Un solo de violon fut très bien joué par Mlle Pierrette Riverin. Notre chant national "O Canada" termina la soirée à une heure assez tardive, après un succulent goûter.

Les prix étaient nombreux et de belle valeur. Un panier à ouvrage, don de M. Edmond Fortin, gérant de la maison Gagnon & Frère, de Port-Alfred, et une magnifique couverture de lit, gracieusement offerte par M. Armand Roberge, propriétaire de la maison Roberge et Frère, rapportèrent un succès dans les ventes à l'encan. Plusieurs paniers, oeuvres des jeunes filles et des dames, des boîtes de surprise, firent délier la bourse de plusieurs qui avouèrent en avoir pour leur argent.

Voici les heureux gagnants et les donateurs de prix:

7 parties pour dames: Mme Adélard Thibeault, un plateau, don de Mlle Bertha Boivin.

7 parties pour hommes: M. Ludger Tremblay, set à chartreuse, don de M. J.-A. Hébert.

6 parties pour dames et messieurs: Mme Edgar Boivin, centre, don de M. Ls-Jos. Lévesque; Mlle Marie-P. Desgagné, robe de $5.00, don de M. J.-A. Noreau; Mme G.-H. Lavoie, bonbonnière, don de M. Alex. Moss, Café Populaire; Mme Jos.-C. Levesque, théière, don de M. Pierre Gagnon; Mme Théo Bouhanne, jeux de cartes, don de M. Amédée Tremblay; M. Pierre Riverin, boîte de cigarettes, don de M. Nil Audet, Café Cordon Bleu; Mme Henri Bouchard, set à toilette, don de Mme G.-H. Lavoie; M. Arthur Tremblay, cravates, don de M. Ths-Ls Villeneuve; Mme Paul Roberge, porte-brosse, don de M. Alphide Thibeault; Mlle Adélie Gobeil, papier à lettres, don de M. Georges Audet; Mlle Jeannette Boivin, couteau à gâteaux, don de M. Jean Tremblay; M. Léo Bergeron, lotion, don de M. J. Vézina, barbier; Mlle Rose Gagné, set de serviettes, don de M. David Coulombe; M. Georges Audet, une théière, don de M. Henri Girard; Mme Philippe Coulombe, Sacré-Coeur, don de M. Jos. Guérin; M. Réaldo Gagnon, tabatière, don de M. W. Simard, marchand; M. N. Boivin, set à fruit, don de M. J.-H. Duchesne, marchand.

5 parties pour dames et messieurs: Mlles Desneige Olsen, un buste, don de P.-T. Légaré, Bagotville; Mme Robert McLean, plateau, don de Mlle Blanche Côté; Dr Frs Soucy, cartes de souhaits, don de M. Jos.-C. Bergeron; Mlle Cécile Bergeron, bain-marie, don de M. Albert Thibeault; Mlle Blanche-I. Thibeault, sauvage, don de M. Edgar Boivin.

Le prix de consolation pour dames fut gagné par Mlle Marie-Josèphe McLean et celui des hommes revint à M. Robert Olsen.

M. Léonard Gravel fut l'heureux gagnant du prix de présence, $2.50 en argent, don de M. Albert Tremblay, secrétaire de la ville.

La Baie en hiver. — Le père hiver a pris emprise sur notre coin de pays. Il étreint la nappe liquide de la baie des Ha! Ha! et la rive, sous une épaisse couche de glace, aux caps saguenayens. Les quais sont silencieux et déserts; les puissantes grues sont muettes, les travailleurs ont quitté "le bord de l'eau", c'est la saison du repos, c'est l'hiver.

Cependant la neige se fait attendre par ceux qui ont besoin de chemins d'hiver; les cultivateurs et les "charroyeurs" des chantiers soupirent après elle, tandis que les automobilistes se réjouissent de pousser leurs randonnées un peu partout, tout comme en été; il y en a même, ce sont les plus hardis, qui vont à Québec et en reviennent en quelques heures. C'est bien le cas de dire que le bonheur des uns fait le malheur des autres.

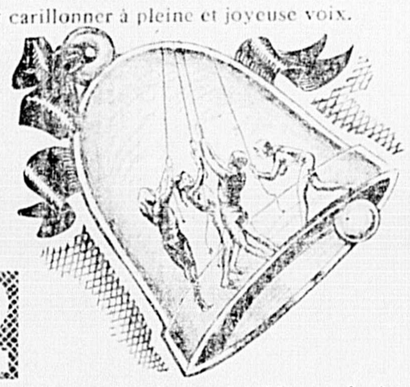
SE SENTAIT MISÉRABLE

M. G. Zanolini, de Starkville, Colo., écrit: "Ma femme était très nerveuse; elle manquait d'appétit et ne pouvait ni se reposer ni dormir la nuit; elle se plaignait de tout et se sentait misérable. Le Nyoro du Dr Pierre lui fit beaucoup de bien et lui permit de nouveau de jouir de l'existence." Cette excellente préparation de plantes stimule les fonctions de l'estomac, facilite la digestion, augmente l'appétit, règle la fonction des intestins et augmente le flux urinaire, tout ce dont la nature a besoin pour édifier un corps robuste et sain. Pour plus amples renseignements écrire à Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

FAITS À SAVOIR

La coutume de sonner les cloches remonte aux premiers jours de l'histoire d'Angleterre. Pour annoncer le crépuscule d'une année, on assourdissait les cloches, puis, à l'aube de l'année nouvelle, on les découvrait et on les faisait carillonner à pleine et joyeuse voix.



La coutume de fêter le Nouvel An en servant de la FRONTENAC plaira à vos amis—voyez à en commander une à deux douzaines en temps pour les fêtes. Cette délicieuse bière contribuera pour beaucoup à la gaieté de la fête.



Frontenac White Cap ALE

Vie Syndicale

JUSTICE ET CHARITE

Voeux aux ouvriers

MESSAGE DE LA CONFEDERATION DES TRAVAILLEURS CATHOLIQUES DU CANADA.

L'année 1934 est à son déclin. Comme celles qui l'ont précédée depuis cinq ans, c'est sans regret, que nous la voyons disparaître, espérant toujours que l'année nouvelle nous apportera plus de satisfaction et partant plus de bonheur.

Le chômage d'un si grand nombre de travailleurs a plongé le monde ouvrier dans une détresse inouïe; non seulement il est privé de bien-être et même de moyens d'existence, mais la persistance de la crise fait peser sur lui la menace d'un redoublement d'épreuves.

La misère qui se prolonge ainsi, sans beaucoup de lueur d'espérance, sans grande perspective d'amélioration prochaine, cause un trouble moral qui pousse les masses populaires vers des solutions extrémistes, d'où résulte un danger pour l'ordre et pour la paix.

Tous les éléments dirigeants de l'opinion publique estiment qu'il existe un seul moyen de faire sortir l'humanité de la situation dans laquelle l'a jetée la crise économique: ce moyen, c'est la collaboration.

LA CONFEDERATION DES TRAVAILLEURS CATHOLIQUES DU CANADA a rempli le rôle qu'elle s'est donnée en développant, au cours de 1934, de façon très appréciable, ce sentiment de coopération si nécessaire à la classe ouvrière.

Grâce à la loi de L'EXTENSION JURIDIQUE des conventions collectives, le travail organisé catholique a fait avantageusement opposition à l'individualisme régnant et c'est avec joie que nous saluons l'adhésion de nouvelles organisations syndicales à notre Confédération.

Puisse cette coopération continuer à se manifester pour réaliser en fin de compte le bien commun comme le bien-être individuel.

A l'occasion de ces fêtes du nouvel an, nous adressons à tous ceux qui nous ont aidés dans notre tâche de restauration sociale et économique, nos plus sincères remerciements et nous formulons des voeux pour que le succès couronne leurs efforts.

A tous les membres des Syndicats Catholiques et Nationaux du Canada, ainsi qu'à leurs familles, nous souhaitons courage, persévérance et santé, afin que, dans un avenir prochain, tous vivent des heures de bonheur, de joie et de prospérité.

René BENARD,
président de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada.

Il me fait plaisir de joindre mes voeux les plus sincères à ceux que formule notre président général. A tous les membres des Syndicats catholiques de cette région et à tous les ouvriers:

BONNE ET HEUREUSE ANNEE.

G.-A. GAGNON,
président du Conseil central.

Obsèques de M. Sixte Boivin

Mercredi dernier, le 19, avaient lieu en l'église du Sacré-Coeur de Chicoutimi-Ouest, à 8 h. 30, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les imposantes funérailles de M. Sixte Boivin, époux de dame Georgiana Martin, décédé le 16 à l'Hôtel-Dieu St-Vallier, après quelques jours de maladie seulement. Il était âgé de 61 ans et 7 mois.

La levée du corps fut faite par le R. P. Legrand, curé, qui chanta aussi le service, assisté du R. P. Jauffret et de M. l'abbé Frs-Joseph Fortin, aumônier des Syndicats Catholiques, comme diacre et sous-diacre. A l'autel latéral, le R. P. Paquet célébra le saint sacrifice pour le repos de l'âme du regretté défunt.

L'église avait revêtu ses plus beaux ornements de deuil. On voyait au choeur le drapeau de la ligue du Sacré-Coeur, société dont le défunt faisait partie depuis nombre d'années et dont il était un dévoué zélateur. La chorale de la paroisse chanta avec âme la messe de Requiem ainsi que des motets, à l'Offertoire et au dernier Evangile, avec accompagnement d'orgue.

On remarquait au choeur M. l'abbé Lucien Gaudreault, aumônier des Soeurs du Bon-Pasteur; dans l'assistance: les révérendes Mères Marie des Séraphins, supérieure provinciale du Bon-Pasteur, St-Thomas, assistante-supérieure, St-Léopold et St-Raymond-Marie, du Pensionnat, Marie-Léonce, supérieure de l'école du Sacré-Coeur du Bassin, et les élèves des six premières classes du couvent avec leurs institutrices.

Les porteurs du corps étaient MM. Omer Lapointe, Ernest Jean, Ephrem Villeneuve, Arthur Tremblay, Edmond Tremblay, fils et Xavier Thibeault. Les coins du poêle étaient tenus par MM. Amable Lapointe, Ernest Trucotte, Joseph Gilbert et Cyrille Villeneuve.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. Willie, Georges, Eugène Boivin; ses filles: Gratia Boivin, en religion Sr St-Sixte, de la communauté du Bon-Pasteur, à Jonquière, Mme Gédéon Caron, du Lac-des-Habitants, Simonne Boivin, Jeanne Boivin et une fille adoptive, Yvette Boivin; son gendre, M. Gédéon Caron, du Lac-des-Habitants; sa belle-fille, Mme Willie Boivin, née Germaine Girard; ses frères: MM. Joseph Boivin, de Kénogami, Eusèbe Boivin, de Saint-Félicien, Olivier Boivin, d'Arvida, sa soeur, Mme Elzéar Tremblay, d'Hébertville-Village; ses beaux-frères, M. Elzéar Tremblay, d'Hébertville-Village, M. Ernest Martin et M. Charles Martin, de Sainte-Jeanne-d'Arc; sa belle-soeur, la révérende Mère Marie de l'Immaculée-Conception, de la communauté de St-Antoine, de Chicoutimi.

L'inhumation eut lieu au cimetière de la paroisse dans le lot de la famille Boivin.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Jos. Blackburn, directeur de pompes funèbres.

Le *Progrès du Saguenay* prie Mme Boivin et sa famille d'agréer ses plus sincères sympathies.

REMERCIEMENTS

La famille Sixte Boivin remercie bien sincèrement par la voix de ce journal toutes les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, cartes de condoléance, visite à la chambre mortuaire, assistance aux funérailles ou autrement.

Obsèques de Mme Joseph Menier à la Grande-Baie

Grande-Baie. — Spécial. —

Nous apprenons avec regret la mort de dame Joseph Minier, née Anna Harvey, décédée à la Grande-Baie le 27 novembre, après une très courte maladie soufferte avec résignation. Elle était âgée de 69 ans et 4 mois.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, onze enfant, dont 7 garçons et 4 filles. Ce sont Mme Philias Dufour, née Mathilda, de Jonquière, Mme Arthur Dufour, née Evelina, de Port-Alfred; Mme Guilmé Gauthier, née Aurore, de Grande-Baie; Mme Victor Lavoie, née Anne-Marie, de St-Félix-d'Otis; MM. Dan et Esdras, de St-Félix, L.-Philippe, de Jonquière, Honoré, J.-Achille, Armand et Victor, de Grande-Baie. Elle laisse aussi quatre soeurs et un frère: Mmes J.-A. Dallaire, W. Desbiens, J. Lalancette et L. Dallaire, toutes de Grande-Baie, et M. Philippe Harvey, de Port-Alfred.

Ses funérailles étaient sous la direction de M. J.-A. Aubin, directeur de pompes funèbres, de Bagotville. Elles eurent lieu le 30 novembre, à 9 hres 30, en l'église de Grande-Baie, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis; l'église, pour la circonstance, avait revêtu ses plus riches tentures de deuil.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Antonio Bouchard, vicaire à Bagotville, et le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Nil Tremblay, vicaire à la Grande-Baie, assisté de MM. les abbés Paul-Emile Anctil, vicaire à Port-Alfred et Antonio Bouchard, vicaire à Bagotville, comme diacre et sous-diacre. Portaient le corps: six fils de la défunte; MM. Dan, Honoré, Louis-Philippe, J.-Achille, Esdras; les coins du poêle étaient portés par quatre zélatrices de l'Apostolat de la Prière dont la défunte était membre; ce sont Mmes Alexis Gagnon, Pitre Gilbert, Joseph Boudreault, Onésime Harvey, toutes de Grande-Baie. La bannière du Sacré-Coeur était portée par M. Alcide Thibeault, de Grande-Baie et suivie de toutes les dames zélatrices du Messager Canadien du Sacré-Coeur.

Conduisaient le deuil: son époux, M. Joseph Minier; sa fille, Mme Arthur Dufour; son fils, M. Victor; ses gendres: MM. Philias Dufour, de Jonquière; Arthur Dufour, de Port-Alfed; Guilmé Gauthier, de Grande-Baie; ses belles-filles: Mmes Dan Minier, de St-Félix; Armand et J.-Achille, de Grande-Baie; ses soeurs: Mmes J.-A. Dallaire, W. Desbiens, J. Lalancette, L. Dallaire, de Grande-Baie; son frère, M. Philippe Harvey, de Port-Alfred; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. J.-A. Dallaire, M. et Mme Méridée Minier, maire de Grande-Baie, P. Harvey, de Port-Alfred, Mme Xavier Laberge, de Jonquière, Mme Joseph Roy, de Kénogami, ainsi qu'un grand nombre de ses petits-enfants: Olivine, Lucienne, Nathalie, Julien, Laurier Dufour; Yvette, Gertrude, Solange, Paulo Minier, tous de Jonquière; Alice-Hermance Dufour et Laurence Minier, de Port-Alfred; Lionel, Jean-Marie et Fernand Minier, de St-Félix; Yvonny, Marie-Louise, Marie-Paule, Léon-Georges, Berthier Minier, de Grande-Baie; Rose-Alice, Germaine, Anna-Marie, Gertrude, Arthur, Jean-Charles Gauthier, de Grande-Baie; Gaston, Jean-Claude, Gillot Minier, de Grande-Baie. Assistaient aux funérailles de nombreux neveux et nièces, cousins et cousines de Jonquière, Arvida, Chicoutimi, Bagotville, Port-Alfred, Grande-Baie et autres endroits. L'église était remplie par une foule nombreuse de citoyens de Grande-Baie et des paroisses environnantes.

M. Joseph Minier et sa famille remercient bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion du décès de son épouse, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites à la maison mortuaire, assistance aux funérailles ou autrement.

Tannage du Cuir

MM. les Cultivateurs, confiez-nous vos tannages; ils seront faits dans une tannerie moderne où l'on a su conserver les meilleurs principes vous assurant satisfaction soit pour cuir à la prusche, au chrome, pour harnais, semelles, pour coupe-vents ou autres genres.

ART. MARCOTTE & CIE
TANNEURS
PORTNEUF, Comté de Portneuf



C.-Émile MORISSETTE LIMITEE (fondée en 1894)
ENTREPRENEURS GENERAUX
Importateurs de cloches. Ouvage de menuiserie, bois, moulures.
236, rue Latourelle. QUEBEC.

Feu Mme Willie Martel

Jonquière. — D. N. C. —

Le 16 décembre décédait à Jonquière Mme Willie Martel, née Emélie Potvin. Elle était âgée de 34 ans et 5 mois. Elle laisse pour pleurer sa perte: son mari, M. Willie Martel; ses enfants: Marie-Berthe, Carmen, Fernand, Roland, Albert; son père, M. Théophile Potvin; sa soeur, Marie-Anna; ses frères: Albert, Odina, Emmanuel, Yvanoe, Henri, Georges.

Son service et sa sépulture eurent lieu, le 19, à Jonquière.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Joseph Lapointe, curé, et le service fut chanté par M. l'abbé Jean-Baptiste Saulnier, vicaire.

La collecte durant le service fut faite par MM. Joseph Verreault et Jean-Baptiste Thibeault.

Les coins du poêle étaient portés par MM. Joseph Verreault, beau-frère, Albert Potvin, frère, Léon Martel, beau-frère, Adélard Martel, beau-frère, J.-Bte Thibeault, oncle, Maurice Martel, neveu.

Suivaient le corps: son époux, M. Willie Martel, ses enfants: Marie-Berthe, Carmen, Fernand, Roland, Albert; son père, M. Théophile Potvin; M. Télesphore Martel, Mme Joseph Verreault, Mme Thibeault, Mme Martel, M. et Mme Alfred Paradis, de Chicoutimi, Mme Léon Martel, ainsi qu'une foule considérable de parents et d'amis.

La maison Charles Caron était en charge des funérailles.

A la famille en deuil, le "Progrès" offre ses sincères sympathies.

REMERCIEMENTS
POUR SYMPATHIES

M. Willie Martel, de Jonquière, remercie sincèrement ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de son épouse, soit par visite à la chambre, soit par offrandes de sympathies, de bouquets spirituels, de tributs floraux, etc.

La force, la vigueur, l'énergie



sont essentielles à tout homme qui veut atteindre quelque succès dans la vie. Vous ne jouissez de ces qualités que si vous êtes bien portant et lorsque des symptômes tels que manque de force, d'appetit, fatigues anormales, nervosité, découragement, vous avertissent que votre vigueur diminue, prenez les PILULES MORO, avec la plus grande confiance; elles previendront régulièrement complet avec ses conséquences fâcheuses, d'estomac, maux de reins, rhumatismes, etc.

"Depuis quelques mois, j'affaiblissais, je n'avais pas d'énergie et j'avais des douleurs dans les côtés. J'étais plutôt porté à dormir. Un ami me conseilla de prendre les PILULES MORO. Après quelques semaines, mon appétit augmentait et je n'étais plus le même, j'ai engraissé de quelques livres et j'étais surtout plus fort. Je tiens à recommander les PILULES MORO comme étant un bon tonique."

(Signé) LUDGER BIRON.—Drummondville, P.Q.

DECLARE DEVANT MOI A DRUMMONDVILLE, ce 13ème jour de septembre.

(Signé)—TH. LOUIS GAUTHIER, N.P.

Pilules Moro, partout ou par la poste: 50c la boîte ou 5, $1.25.

PILULES MORO

Cie Médicale Moro, 1566, rue S.-Denis, Montréal.

Cette annonce est faite de bonne foi; nous tenons à votre disposition les preuves écrites de ce que nous avançons.

La Banque Provinciale du Canada

RAPPORT GÉNÉRAL DE LA BANQUE
AU 30 NOVEMBRE 1934

ACTIF

Espèces monnayées	$	260,660.96
Billets du Dominion		1,514,691.75
Billets des autres banques		268,415.00
Numéraire des Etats-Unis et autres numéraires étrangers		51,422.00
Chèques sur d'autres banques		1,532,988.06
Balances dues par d'autres banques du Canada		508,769.90
Balances dues par des banques et des correspondants de banque, ailleurs qu'au Canada		199,765.19
	$	4,336,715.38
Valeurs du Gouvernement Fédéral et des Gouvernements Provinciaux, directes et garanties (échéant dans le délai de deux ans), ne dépassant pas la valeur marchande		2,451,394.04
Autres valeurs directes et garanties du Gouvernement Fédéral et des Gouvernements Provinciaux, ne dépassant pas la valeur marchande		6,824,380.87
Valeurs municipales, canadiennes, ne dépassant pas la valeur marchande		7,683,553.56
Autres obligations, débentures et actions, ne dépassant pas la valeur marchande		2,774,245.74
Prêts à demande et prêts à courte échéance, (d'au plus trente jours) au Canada sur actions, débentures et obligations et autres titres d'une valeur marchande qui suffit à les couvrir		4,825,943.74
Dépôt au Ministère des Finances pour la garantie des billets en circulation		192,400.00
	$	29,089,133.13
Prêts courants et Escomptes au Canada (moins la déduction de l'intérêt perçu à l'avance) déduction faite des pertes prévues sur créances mauvaises ou douteuses		14,332,087.57
Immeubles de la Banque n'excédant pas le prix coûtant, déduction faite de la Réserve pour dépréciation		2,127,426.56
Engagements de clients sur lettres de crédit portées ci-contre		29,675.08
Prêts non en cours, déduction faite des pertes prévues		153,643.53
Immeubles autres que les Bureaux de la Banque		612,339.91
Créances hypothécaires sur immeubles vendus par la Banque		375,756.08
Autre actif non compris dans ce qui précède		79,820.97
	$	46,799,882.83

PASSIF

Dépôts du public ne portant pas intérêt	$	4,205,605.17
Dépôts du public portant intérêt, y compris l'intérêt accumulé jusqu'à date		32,087,893.52
Balances au crédit du Gouvernement Fédéral		453,646.61
Balances au crédit des Gouvernements Provinciaux		46,158.47
Avances en vertu de la Loi financière		600,000.00
Balances au crédit des Banques et des Correspondants du Royaume-Uni et des pays étrangers		30,907.27
	$	37,424,211.06
Billets de la Banque en circulation		3,984,386.50
Lettres de crédit en cours		29,675.08
Passif envers le public non compris dans ce qui précède		12,052.44
	$	41,450,325.08
Dividendes déclarés et impayés		63,816.92
Capital versé		4,000,000.00
Fonds de Réserve		1,000,000.00
Balance au compte "Profits et Pertes"		285,740.83
	$	46,799,882.83

VERIFIE ET TROUVE EXACT:
(Signé) J.-B. CHOQUET, Comptable-en-Chef.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION:
(Signé) S.-J.-B. ROLLAND, Président.
(Signé) CHS.-A. ROY, Gérant Général.

CERTIFICAT DES VERIFICATEURS NOMMES PAR LES ACTIONNAIRES

Aux actionnaires de la BANQUE PROVINCIALE DU CANADA:

Nous avons comparé le bilan ci-dessus avec les livres du Bureau-Chef et les rapports certifiés reçus des différentes succursales. Nous avons vérifié les valeurs détenues au Bureau-Chef, représentant les placements de la Banque et garantissant les prêts. Tous les renseignements et explications que nous avons requis nous ont été donnés.

Nous sommes d'opinion que les opérations de la Banque qui sont venues à notre connaissance relèvent des pouvoirs de la Banque et que l'état ci-haut est rédigé de façon à donner un aperçu vrai et exact de la situation de la Banque, après provision pour pertes et créances douteuses, ainsi que l'indiquent les livres de la Banque.

Montréal, le 20 décembre 1934.

(Signé) J.-A. LARUE, C.A.
(Signé) RODOLPHE BEDARD, C.A.

COMPTE PROFITS ET PERTES
30 NOVEMBRE 1934

CREDIT

Balance au crédit du compte "Profits et Pertes" le 30 novembre 1933	$	300,074.83
Profits de l'exercice finissant le 30 novembre 1934, déduction faite des appropriations pour les comptes de contingences, et après avoir pleinement pourvu par ces comptes aux créances mauvaises et douteuses		417,366.00
	$	717,440.83

DEBIT

Quatre dividendes trimestriels sur le capital versé, comme suit:			
Payé le 1er mars 1934 (au taux de 6% l'an)	$	60,000.00	
Payé le 1er juin 1934 (au taux de 6% l'an)		60,000.00	
Payé le 1er septembre 1934 (au taux de 6% l'an)		60,000.00	
Payable le 1er décembre 1934 (au taux de 6% l'an)		60,000.00	
		$	240,000.00
Taxes fédérale et provinciales			101,700.00
Dépréciation des immeubles			40,000.00
Provision pour fonds contingent			50,000.00
		$	431,700.00
Balance au crédit du compte "Profits et Pertes"			285,740.83
		$	717,440.83

VERIFIE ET TROUVE EXACT:
(Signé) J.-B. CHOQUET, Comptable-en-chef.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION:
(Signé) S.-J.-B. ROLLAND, Président.
(Signé) CHS.-A. ROY, Gérant-Général.

Dites "De la Farine Robin Hood S. V. P.", à votre épicier

Au Foyer

JE DOIS : JE VEUX.

Bonne et heureuse

Ravi de l'entendre parfois,
Je me rappelle qu'autrefois,
Dans nos villes et nos villages,
C'était la formule en usage,
Lorsque, craintif ou résolu,
Le temps marquait un bond de plus
Dans sa ballade aventureuse :
"Bonne et heureuse!"

Du grand jour ,à tous préféré,
Saluant le retour sacré,
C'était, levés avant l'aurore,
D'une voix distincte, sonore,
Le voeu qu'on allait répétant
Aux connaissances en tendant
Une main large et vigoureuse :
"Bonne et heureuse!"

De tous côtés, allègrement,
Sur les perrons, aux bâtiments,
Dans la neige où le pied s'eulise,
Sous le grand portail de l'église,
Dans les maisons, sur les chemins,
L'azur vibrait, l'air était plein
D'élans de gaieté généreuse :
"Bonne et heureuse!"

Bien sonnants, vote prononcés
Ils n'avaient pas l'air compassé,
Les mots que l'on pouvait entendre,
Directs et pas durs à comprendre,
C'était le gage simple et beau
Qu'on n'accueillait pas l'an nouveau,
L'âme rancunière et hargneuse :
"Bonne et heureuse!"

C'était, tout un jour, grandissant,
Comme un tourbillon incessant
De tendresse, de bienveillance,
D'oubli, de pardon des offenses,
D'hommage, noble infiniment,
Des gendres aux belles-mamans
Qui leur font l'existence affreuse :
"Bonne et heureuse!"

C'était, comme un rythme éternel,
Le salut ardent fraternel
Qu'un vent d'allégresse irradie.
C'était la douce spalmodie
Des coeurs battants à l'unisson,
Le tribut de filles, garçons,
Aux chefs de familles nombreuses :
"Bonne et heureuse!"

C'était, sans ornements pervers,
Le langage vibrant, ouvert,
Ne donnant pas chance aux méprises.
Le verbe qui caractérise,
La rubrique du temps ancien,
En sa simplesse, valant bien
Un tas de périphrases creuses :
"Bonne et heureuse!"

Lionel LEVEILLE



1935

QUE MES CLIENTS ET AMIS VEUILLENT BIEN TROUVER ICI, L'EXPRESSION SINCERE DE MES VOEUX DE

Bonne et Heureuse Année

Dr Chs-Eug. MASSICOTTE

CHIRURGIEN-DENTISTE

328, rue Racine - CHICOUTIMI

Soulagement Rapide pour les Douleurs de Femmes

Les femmes n'ont pas besoin d'endurer des douleurs et maux de tête périodiques. Elles peuvent s'éviter ces souffrances en prenant des TABLETTES ZUTOO. Mme Allen Wright, de Fulford, qui fut soulagée en trente minutes de douleurs graves, nous écrit: "Chaque femme de ce pays devrait connaître les TABLETTES ZUTOO et le bien qu'elles leur feront." Essayez seulement ces tablettes et apprenez par vous-même avec quelle rapidité elles font cesser la douleur. 86F

Zutoo

EN VENTE PARTOUT 25c

La bonne cuisine

Gélatine à la Crème Fouettée

Ingrédients. — 1 cuillerée à thé de gélatine ordinaire, 1 tasse de lait, ½ cuillerée à thé de vanille, 2-3 tasses de sucre, une pincée de sel, ½ chopine de crème.

Méthode. — Mettez le lait dans un bain-marie, ajoutez la gélatine tout en tournant et faites bouillir jusqu'à ce que la gélatine soit fondue. Enlevez du feu et ajoutez le sucre, le sel et l'aromate. Fouettez la crème jusqu'à ce qu'elle soit solide sèche, et mélangez à la gélatine quand celle-ci a commencé à s'épaissir. Servez froid comme glace.

Tarte au Chocolat (à la Méringue)

Ingrédients. — 1 coquille de pâte cuite, 1 tasse de lait, ¼ cuillerée à thé de sel, 1½ carrés de chocolat amer, 1 cuillerée à thé de vanille, 2 cuillerées à soupe de farine, ¼ de tasse de lait, 2 oeufs séparés, ½ tasse de sucre.

Méthode. — Mélangez la farine, le sucre et le sel. Séparez les oeufs. Battez les jaunes d'oeufs jusqu'à ce qu'ils soient légers et ajoutez-les au mélange ci-dessus. Faites bouillir le lait dans un bain-marie, ajoutez le chocolat fondu, puis le mélange d'oeufs. Faites cuire jusqu'à ce que ce soit épais, enlevez du feu et ajoutez la vanille. Versez dans la coquille de pâte cuite. Couvrez le tout de méringue.

Tarte à la Crème de Noix de Coco

Ingrédients. — 1 coquille de pâte cuite, ⅞ d'une tasse de sucre, 1-3 d'une tasse de farine, ⅛ de cuillerée à thé de sel, 2 cuillerées à soupe de sucre en poudre, 2 oeufs, 2 tasses de lait bouillant, 1 cuillerée à thé de vanille, ½ cuillerée à thé d'extrait de citron, 1 tasse de noix de coco rapée.

Méthode. — Ajoutez la noix de coco au lait; mélangez la farine, le sucre et le sel. Séparez les oeufs; ajoutez les jaunes battus aux ingrédients secs. Versez le lait chaud sur cette mixture. Reversez dans le bain-marie et cuisez pendant un quart d'heure, tournant jusqu'à ce que devenu épais. Ajoutez l'aromate. Versez dans la coquille. Couvrez avec la méringue faite avec le blanc d'oeuf et le sucre en poudre. Mettez dans un four lent pour brunir.

Pour articles de bureau et de classe, pour les livres, adressez - vous au Service de Librairie du Progrès:

L'. LIBRAIRIE RÉGIONALE
— Ave Labrecque, —
CHICOUTIMI.

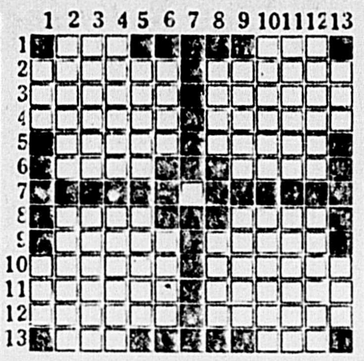
Mots Croisés

HORIZONTALEMENT

1—Cause la mort.—Maison de campagne.
2—Dard barbelé et acéré dont on se sert pour la pêche de la baleine.—Qui sont dans l'ivresse.
3—Charrue sans avant train. — Espace compris entre deux plans qui se coupent.
4—Conduite adroite, artificieuse. — Action de diviser en morceaux.
5—Qui a l'habitude de ruer. — Fils du Marquis de Montespan, passait pour le type du parfait courtisan.
6—Crochet de fer. — Genre de légumineuses dont les feuilles sont purgatives.
7—Ville de Chine.
8—Instruit, savant. — Mail-coach dans lequel les dames suivent une chasse à courre.
9—Nom donné à la région ténébreuse qui s'étend sous la terre et au-dessus de l'enfer. — Hampe d'un trapeau.
10—Se dit d'un bâtiment qui s'affaisse. — Bois de teinture du Japon. Pl.
11—Mère d'Apollon et de Diane. —Attachement mutuel.
12—Mesures itinéraires. — Revenus annuels.
13—Abréviation de Lexique. — Adverbe signifiant en plus.

VERTICALEMENT

1—Patrie de Vadé et de Louis-Napoléon. — Tout en anglais.
2—Instrument qui sert à nettoyer le blé et à le vanner. — Palais des princes mahométans.
3—Père de Saturne, de l'Océan, des Titans, etc. — Médecin grec contemporain de Néron.
4—Guettées. — Parties du corps humain.
5—Instrument de musique.—Bois noir dur et pesant.
6—Peintre hollandais né à Amsterdam (1636-1703). — Epoques qui se distinguent par des événements remarquables.
7—Ville de Chine.
8—Rivière d'Italie. — Titre de l'empereur de Russie.
9—Arrives. — Evénement terrible, catastrophe.
10—Débris en général. — Jeunes élèves en peinture, en terme d'atelier.
11—Herbe qu'un faucheur peut abattre à chaque pas qu'il fait. — Renversé, jeté à terre.
12—Petit oiseau femelle des Iles Canaries, à plumage jaune.—Lutins, gnômes, sylphes, etc.
13—Condiment. — Adjectif possessif.



SOLUTION DU PROBLEME DE LA SEMAINE DERNIERE

Horizontalement: 1 Spiritualiser. 2 Asa. 3 Opar—Rets. 4 Lire—Aréole. 5 Inde—Titien. 6 Mess—Ararat. 7 . . . 8 Ampère—Tome. 9 Tartan—Ames. 10 Oléate—Redo. 11 Suée—Zain. 12 Ara. 13 Environnantes.

Verticalement : 1 Sternutatoire. 2 Mal. 3 Olim—Prés. 4 Rapine—Etau. 5 Isards—Raté. 6 Tarées—Enée. 7 . . . 8 Rata—Tarzan. 9 Erir—Omeara. 10 Téta—Médian. 11 Soir—Eson. 12 Léa. 13 Retentissants.

Le concert de Port-Alfred

Ce fut tout une découverte pour les connaisseurs que l'audition de ce concert. On ne s'attendait pas de trouver, dans un coin assez reculé de la province, une maîtrise complète si perfectionnée. La chorale de Port-Alfred se compose aujourd'hui de 72 membres: 32 hommes sous la direction de M. E. Bergeron et 45 enfants dirigés par le révérend Frère Alfred des Ecoles Chrétiennes. Cette maîtrise se fait depuis quelques années une réputation de plus en plus grande. Le premier décembre, sous l'habile direction du Rév. Frère Alfred, elle connut un grand succès.

Le concert était sous le patronage distingué du curé de Port-Alfred, M. l'abbé M. Gravel et présidé par M. E. Bergeron, gérant des moulins. Plusieurs personnages distingués avaient pris place dans la salle. Citons les plus en vue: MM. les abbés Côté et Bergeron (Chicoutimi), Girard (Grande-Baie), Anctil (Port-Alfred); R. F. Gervais, directeur du collège de Port-Alfred; RR. FF. du Sacré-Coeur (Bagotville); RR. FF. des Ecoles Chrétiennes (Port-Alfred). MM. les maires G.-H. Lavoie (Bagotville) et U. Dufour (Port-Alfred), ainsi que les échevins, commissaires et de nombreux chefs de départements aux moulins rehaussaient de leur présence l'auditoire. La salle était remplie à sa pleine capacité, soit 450 personnes, malgré la température très inclémente de ce soir-là.

Le classique, le semi-classique et populaire étaient à l'honneur au programme. Le tout fut exécuté avec la maîtrise coutumière à cette chorale.

Le Marché, extrait d'opéra de Auber, à 5 voix mixtes et très fugué se compose de plus de 300 mesures d'un classique brillant.

Le Renard et le Corbeau, fable de Lafontaine, harmonisée à 4 voix mixtes avec un solo chanté par M. F.-X. Lapointe, ténor. C'est une pièce très imitative qui rend à la perfection les rôles du renard flatteur et du naïf corbeau.

Un autre morceau de grande valeur musicale intitulé: "Choeur de fête" avec solo, fait par les sopranos, est construit sur des fragments de Auber et de Rossini. Ce morceau est d'un effet particulier. Les ténors, basses, et altos chantent en contre-temps par accords plaqués et forment ainsi une sorte d'accompagnement tandis que les sopranos de leurs voix argentines, coulent d'une manière impeccable une phrase musicale des plus agréables.



Figurons-nous une personne mélancolique, seule dans un parc, au lever du soleil, alors que tout est tranquille et le ciel serein, laquelle se plaît à faire passer sous ses yeux toutes les créatures et les invite à chanter les louanges du Créateur. C'est ce que rend l'extrait d'opéra: "Hymne au Créateur" de Félicien David.

La rêverie "La brise du soir" à cinq voix mixtes par le Fr. Adrien des E. C., fut très goûtée. 3 parties avec la bouche fermée imitent à la perfection un légent vent tandis que les deux voix, altos et sopranos, chantent en 6-8 la brise du soir.

Le clou de la soirée fut "La chasse", pièce à 5 voix mixtes par le Fr. Léonce des E. C. C'est une composition des plus imitatives. Trois parties: avant la chasse, la chasse et après la chasse. Il s'agit de chasses européennes qui se font à cheval. Les basses rendent le bruit des chevaux au galop. Le son du cor est confié aux sopranos. L'ensemble avec des effets d'écho est très intéressant. Le mouvement, la phrase musicale, l'interprétation, tout, rend l'idée qu'on puisse se faire d'une telle chasse.

M. Pierre Bergeron, 1er ténor, a chanté "Le rêve", de Diépreux, avec brio.

M. Joseph Potvin, baryton, a donné un morceau de son répertoire: "Benvenuto" de Diaz.

M. Thomas Marquis, basse, dans "La Prière du soir" de Gounod, s'est distingué.

Plusieurs morceaux populaires et originalement harmonisés, furent très goûtés par l'assistance.

Dans l'intermède, un groupe de la petite maîtrise exécuta, au son du piano, la danse des matelots qui fut rappelée.

Le succès fut sans précédent. Un grand nombre de personnes demandèrent la répétition de la soirée qui a eu lieu le 10 courant dans la même salle.

A. D.

La Ligue Féminine à Kénogami

Dimanche dernier, le 16, à 3 h., à la salle du couvent, il y eut assemblée de la Ligue Catholique féminine sous la présidence de Mme Louis-Joseph Bergeron.

M. l'aumônier, l'abbé Fortier, ainsi que M. l'abbé Ern. Bergeron, aumônier de l'avant-garde de la Ligue, étaient présents.

Le comité diocésain et le comité paroissial de Chicoutimi, ainsi que celui de Jonquière, étaient représentés par leurs conseillères respectives.

Mme la Présidente ouvrit l'assemblée en nous parlant du but de la Ligue, de sa formation à Kénogami et enfin, elle fit une chaleureuse invitation à toutes les dames présentes à en faire partie.

La conférencière du jour, Mlle Blanche Lapointe, nous parla des divertissements.

Elle nous dit d'abord pourquoi il faut en parler. En second lieu, elle nous fit connaître la nécessité des divertissements et enfin la sobriété qu'on doit y apporter.

Mme Alphonse Gagnon, présidente du comité diocésain, nous adressa ensuite la parole. Elle nous parla des oeuvres de la Ligue et elle invita les ligueuses à faire une retraite fermée. Enfin Mme Jos. Gagnon, présidente fondatrice, nous apporta un heureux message de S. Exc. Mgr Lamarche qui, lors de son dernier voyage à Rome, eut une prière sur le tombeau des apôtres pour la Ligue Féminine de son diocèse.

M. l'abbé Bergeron nous entretint ensuite des avant-gardes des couvents Sainte-Famille et St-Dominique dont il est l'aumônier dévoué.

M. le Curé termina cette intéressante séance en rappelant l'obligation pour tous de faire de l'action catholique et demanda aux ligueuses comme action catholique de bannir de leur foyer tous les divertissements que la convenance et la morale réprouvent.

Afin de joindre l'utile à l'agréable, les Dames officières avaient organisé un programme musical:

Piano par Mlles Jeanne Larouche et Gabrielle Voisine, violon par Léone Angers et déclamation par Béatrice Levesque; chanson par Mlle Marie-Alice Fortin.

La séance se termina par le chant O CANADA.

La secrétaire.

Album d'images
Catéchismes en images
Histoire sainte en images
Contes en images
Almanachs
du Pèlerin 25c
du Peuple 25c

Au Service de Librairie du Progrès

La Librairie Régionale Inc.

ATTENTION!



Nous tenons à vous mettre en garde, mesdames, contre certains individus peu scrupuleux qui tenteraient de vous vendre des imitations des bonnes PILULES ROUGES. Ils vous diront : "C'est la même chose et c'est encore meilleur marché." Leurs pilules peuvent être meilleur marché, mais elles peuvent bien n'être aussi que de la craie peinturée rouge.

MEFIEZ-VOUS; EXIGEZ LES VERITABLES PILULES ROUGES avec la signature de la Compagnie Chimique FRANCO Américaine Limitée, sur la boîte. Les bonnes PILULES ROUGES ne se vendent jamais au cent.

Manufacturées sous la direction d'un docteur en chimie, d'un médecin, d'un pharmacien, analysées par les docteurs des hôpitaux de Paris, les bonnes PILULES ROUGES vous donnent l'assurance d'un soulagement certain si vous souffrez de :

Pâleur
Faiblesse
Manque d'appétit
Fatigues
Douleurs de dos, de reins
Périodes douloureuses
Irrégularités
Troubles internes essentiellement féminins
(symptôme ou conséquences de l'ANEMIE)

Partout ou par la poste : 50c la boîte ou 3, $1.25.

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1570, rue S.-Denis, Montréal

FEUILLETON DU PROGRÈS

Les Fils d'Arius

par C. Guenot

En vertu d'un traité avec la Société des Gens de Lettres

N° 47

—Qui nous secourra, maintenant que nous sommes vaincus? soupira Neriven. Les Burgondes font cause commune avec nos ennemis; nul auxiliaire germain n'a franchi le Rhin.

—Théoderik ne nous fera pas défaut. Le successeur d'Alarik est le petit-fils du roi des Ostrogoths, qui voudra sauver la couronne de cet enfant.

—Il serait nécessaire de l'informer promptement du terrible désastre que nous avons essuyé.

—J'y pense, répliqua Ghillimer".

—Les vaincus ayant pénétré dans la ville, purent enfin prendre quelque repos. Ghillimer ne comptait s'arrêter à Angoulême que le temps d'organiser la défense.

Le carnage sur le champ de bataille de Voulon était loin d'être terminé, lorsque le Fils d'Arius s'élança sur la route de la seconde Aquitaine. Quoique la victoire fût massacre dura jusqu'au soir. Les vainqueurs furieux égorgeaient tout ce qui leur tombait sous la main. Les cadavres étaient amoncelés en telle quantité, qu'on eût dit des montagnes de mort.

Aussitôt après la bataille, Chlodowig mit à la tête d'un grand corps d'armée le jeune Théoderik, qu'il avait eu, avant d'épouser Clotilde, d'une autre femme morte presqu'aussitôt, après la naissance de l'enfant. Le prince se dirigea vers la Dordogne, le Lot et le Tarn, parcourut rapidement l'Albigeois, le Rouergue, et enfin l'Arvernie, qui se soumit ainsi que le Berry.

Théoderik hiverna sur les confins de la Burgondie.

Chlodowig passa la mauvaise saison à Bordeaux. Au printemps de l'année 508, Théoderik, soutenu par les troupes de Gondebald, forma le siège d'Arles, cité puissante et parfaitement fortifiée.

Le roi, quittant Bordeaux, remonta la Garonne; et, recevant sur son passage les soumissions de la Novempopulanie, se porta rapidement sur Toulouse.

La capitale d'Eurik ouvrit ses portes aux Francs; le palais royal de Toulouse et les trésors qu'il renfermait tombèrent au pouvoir du vainqueur. Chlodowig se reposait dans la fastueuse demeure des princes wisigoths, quand on lui amena un Gallo-Romain, qui avait, disait-il, un secret important à révéler.

"Qu'as-tu à m'apprendre? demanda le prince.

—Hâtez-vous, seigneur, de marcher sur Cascassonne.

—C'est mon intention; mais pourquoi cette insistante recommandation?

—Les plus grandes richesses des rois wisigoths ne sont point à Toulouse.

—Où les a-t-on cachés?

—Dans la citadelle de Carcassone.

—Qui te l'a dit?

—Je le tiens de mon aïeul. Il m'a souvent raconté que des rochers inaccessibles renferment le dépôts des trésors impériaux que, dans le siècle passé, Alarik l'ancien avait enlevés de Rome captive. Là se voient les meubles magnifiques de Solomon, roi des Hébreux, et les vases sans nombre, étincelants d'émeraudes, que les Romains ont conquis autrefois dans Jérusalem".

Chlodowig congédia le Gallo-Romain avec une récompense. Enflammé du désir d'une si belle proie, il marcha sur-le-champ de Toulouse sur Carcassonne, et pressa cette place avec une extrême vigueur. (Procop. — Isidor. *Chronic* — S. Grégoire de Tours).

Mais à Carcassonne comme à Arles, la défense ne le cédait point en énergie à l'attaque. Ghillimer avait visité ces deux villes, y avait jeté les plus braves des Wisigoths commandés par les Fils d'Arius qui avaient survécu au désastre de Voulon, puis il avait franchi les Alpes en toute hâte, pour informer le roi des Ostrogoths du danger qui menaçait le trône de son petit-fils.

Ghillimer, arrivé en Italie, et ayant joint Théoderik, lui peignit en termes énergiques la grandeur des maux infligés aux Wisigoths.

"Je sais tout, répondit le prince; un courrier envoyé par ma fille m'a tout appris. Où est la mere d'Amalarik?

—Elle a franchi les Pyrénées avec son fils.

—Ghésalik, le fils illégitime d'Alarik, a-t-il donc des chances de succès?

—Beaucoup de Wisigoths préfèrent un prince parvenu à l'âge d'homme à un enfant.

—Il faut que la transmission du pouvoir s'accomplisse régulièrement.

—Mes amis et moi nous avons proclamé déjà que nous reconnaissions qu'Amalarik.

—Il en doit être ainsi.

—Prince, vous êtes notre seule ressource, fit Ghillimer, à qui il tardait d'aborder la question essentielle.

—Une puissante armée, commandée par Hibba, l'un de mes meilleurs généraux, se dirige rapidement vers la Gaule.

—Puisse-t-elle arriver à temps pour sauver la ville d'Arles! soupira le Fils d'Arius."

Ghillimer, satisfait de son voyage en Italie, reprit immédiatement le chemin de l'Aquitaine. Il brûlait de combattre de nouveau les Francs, de venger la défaite de Voulon et la perte de son fils. Il arriva sous les murs d'Arles presque en même temps que les Ostrogoths, et il prit parmi eux, avec une petite troupe de Wisigoths, son poste de combat.

La lutte fut longue et terrible. Les Francs furent vaincus pour la première fois depuis que Chlodowig régnait sur eux.

Toutefois Hilba refusa de poursuivre les Francs dans leur retraite, malgré les exhortations de Ghillimer. Il craignait quelque retour de fortune, ou plutôt, content d'un succès qui sauvait les débris du royaume des Wisigoths, il ne voulut pas compromettre le résultat acquis en affrontant Chlodowig lui-même.



Coutellerie Gratis

Demandez 150 paquets de graines de jardin. Vendez-les 6c le paquet, retournez le montant retiré de la vente. Alors nous enverrons votre prime. Sur réception de 10 cts nous vous enverrons 10 jolies retailles de soie et notre catalogue de graines et cadeaux. Ecrivez aujourd'hui : ALLEN NOUVEAUTES, St-Zacharie, P. Qué.

Ghillimer, frustré dans son attente, et désespérant de gagner à ses vues le capitaine de Théoderik, courut avec ses amis se renfermer dans Angoulême, tandis que le monarque des Francs achevait de se rendre maître des vastes régions au milieu desquelles il se trouvait actuellement. Le Fils d'Arius espérait lui disputer la possession de cette ville, que le roi n'avait point pris le temps d'attaquer, lors qu'il marchait sur Toulouse.

A peine Ghillimer était-il dans la ville, que Chlodowig l'investit avec toutes ses forces. Angoulême, le dernier refuge des Wisigoths dans l'ouest de la Gaule, succomba bientôt sous l'effort de ses armes.

Ghillimer et trois de ses associés, les seuls débris vivants du conseil suprême des Fils d'Arius, tombèrent aux mains du vainqueur de Voulon. Amenés en présence du prince, ils y parurent avec un air hautain et farouche. Chlodowig reprocha à Ghillimer les crimes qu'il avait commis, et lui annonça que, cette fois, il le livrerait sans délai au supplice.

"Tu me rendras service, répondit le Wisigoth.

—Tu dédaignes la vie?

—Mes plans déjoués, la mort de mes amis, ton triomphe, me dégoûtent de l'existence. Il n'est pas de torture au monde comparable pour moi à celle de voir puissants et victorieux les adorateurs du Christ-Dieu."

Le roi des Francs, indigné de ces blasphèmes et de cette haine implacable pour Celui qu'il regardait comme la cause de ses succès et le Rédempteur des hommes, ordonna que Ghillimer subît le châtiment dû à ses crimes. Les trois autres Fils d'Arius, convaincus d'avoir trempé dans une foule de forfaits, périrent également sous la hache des bour-

(A suivre)

Le "PROGRES DU SAGUENAY"

Publié par le Syndicat des Imprimeurs du Saguenay, Ltée.
R.-R. CRENON, FIDUCIAIRE.—Casier P.—12 Ave Labrecque CHICOUTIMI, P. Q.
REDACTION et ADMINISTRATION : 12, Ave LABRECQUE
TELEPHONE : No 457; LIBRAIRIE : 456

ABONNEMENT
CANADA ; $2.00; *A L'ETRANGER* ; $3.00

Gaudreault en tête des compteurs

D'après la liste des compteurs de la ligue Canado-Américaine, publiée lundi, Léonard Gaudreault, du Providence, arrive en tête des compteurs avec 8 points et 12 aides pour un total de 20 points.

Ce soir

L'assemblée générale de la ligue de hockey Chicoutimi-Lac St-Jean aura lieu à l'hôtel Union, à St-Joseph-d'Alma, ce soir, à 8 heures, dans le but de rallier tous les clubs du district en une seule ligue.

Communiqué.

Le Kénogami-Jonquière Jr

Jonquière, — D. N. C. — A une assemblée tenue le 18 décembre 1934, il fut proposé et adopté que le nouveau bureau de direction du club junior, affilié à la Q. A. H. A. se compose comme suit:

Aumônier: M. l'abbé Michel Lavoie; président honoraire: Major Flynn; président actif: Dan Boyle; vice-président: Hughes; Directeurs: Dr Marchand, Jack Walkinshaw, Achille Dumont, J.-A. Rochefort, L.-H. Bouchard, Max Duperré, Art. Brousseau, Raoul Bouchard; gérant: H. Robitaille; secrétaire: André Gauthier; instructeur: W. Bouchard.

ENCOURAGEZ nos ANNONCEURS



Pour hâter la convalescence

Ceux qui relèvent d'une maladie épuisante ont besoin de l'Elixir tonique du Dr Montier pour hâter la convalescence et prévenir les rechutes souvent fatales.

Délicieux au goût, apéritif et réconfortant, il stimule l'appetit, active la digestion et en augmentant la nutrition, fait renaître force et santé.

Ne constipe pas

Elixir Tonique du Dr Montier

A propos de la ligue "Junior"

Jonquière, — D. N. C. — On nous demande de faire quelques rectifications, de donner quelques précisions au sujet de la ligue Junior, affiliée à la Q. A. H. A.

On désire faire connaître les réels officiers de cette ligue et pour cela on publie les minutes de l'assemblée de la ligue Junior Chicoutimi-Lac St-Jean. Cette assemblée se tint sous la présidence du Dr Coutu.

Etaient présents: M. le Dr Coutu, MM. R. H. Morrisson, R. L. MacDonald, A. Desbiens, H. Robitaille, R. Larouche, R. Desmeules, F. Desbiens, G.-L. Duhaime.

Election du président: Il fut proposé par M. H. Robitaille, secondé par M. R. MacDonald, que M. R. H. Morrisson soit élu président de la ligue (accepté).

Election du 1er vice-président: Il fut proposé par G.-L. Duhaime et secondé par le Dr Ph. Coutu, que M. Jos. Delisle soit élu 1er vice-président (accepté).

Election du 2e vice-président: Il fut proposé par M. R. Larouche et secondé par M. A. Desbiens, que M. Georges Gagné, C.R., soit élu 2e vice-président (accepté).

Choix du secrétaire: Il fut proposé par M. R. H. Morrisson, secondé par M. G.-L. Duhaime, que M. S. E. Connelly soit élu comme secrétaire de la ligue (accepté).

Election du vice-président de la Q. A. H. A.: Il fut proposé par M. R. H. Morriston, secondé par M. H. Robitaille, que le Dr Coutu soit élu vice-président de la Q. A. H. A. pour le district de Chicoutimi et Lac St-Jean (accepté).

Voici le rapport exact de l'assemblée des officiers de la ligue Junior, assemblée tenue le 15 décembre 1934.

Académie St-Michel Jonquière

Cours Complémentaire

8e Année. — P.-Armand Malais, Alvin Leblanc, Roland Bouchard, Lauréat Girard, Eugène Boivin.

7e Année. — Théodime Larouche, Adrien Larouche, Victor Castonguay, Zilada Guérin, J.-Léon Lévesque.

Cours Supérieur

6e Année A. — Roland Boily, P.-E. Belduc, Gérard Boivin, P.-Aug. Brassard, Roland Boucher.

6e Année B. — Marcel Beaulieu, Jos.-Emile Desbiens, Augustin Brassard, Gilles Fortin, Jean-Paul Lachance.

5e Année A. — Roch Achard, Léonard Dubé, J.-P. Bourassa, Armand Larouche, Marcel Mérette.

5e Année B. — Lucien Tremblay, Maurice Létourneau, Raym. Duchesne, Ls-Philippe Maltais, J.-René Fortin.

5e Année C. — Henri-P. Gagnon, Jean-Marie Gravel, J.-Marie Gauthier, Joachim Valin, Ed.-Ls Tremblay.

Cours Moyen

Bertrand Girard, Gérard Belley, Patrice Simard, Paul-Hector Bouchard, Grégoire Larouche.

4e Année B. —Adrien Morin, Louis Laberge, Roland Belley, Gérard Lévesque, Ronaldo Brassard.

4e Année C. — Aurélien Côté, Gérard Giroux, Maurice Otis, Roland Pilote, Léo Gagnon.

4e Année D. — Maurice Audet, Adrien Gagnon, Marcel Boily, Léon Bergeron, Gérard Tremblay.

Canton St-Antoine

N.-D. de Laurette (Canton St-Antoine). — Spécial. — Il y eut dernièrement une soirée dramatique et musicale en l'honneur de la Ste-Catherine, présidée par M. le régisseur Jules Tremblay, sa dame, et M. D. Côté, professeur de l'école no 1, ainsi que M. Marcellin Tremblay, régisseur de l'école no 2.

La soirée fut dirigée par M. Geo. Bergeron, professeur de l'école no 2. Elle commença par un morceau de violon qui fut joué par M. M. Tremblay; une déclamation intitulée "La souris prudente", par Mlle Solange Lavertu; une chanson par Mlles Rita et Annette Lavertu. 3° Causerie: Soirée familiale et dévouement filial. 4° Autre chanson intitulée "Les colons", par Mlle Maria Tremblay. 5° Une vraie comédie, par M. Jos. Boutin. 6° "Les trois niaiseux", par Mlle Elette Simard, MM. A. Paquet et O. Tremblay. 7° Déclamation "La belette entrée dans un grenier", par Mlle Lucienne Boutin. 8° Chanson, intitulée "Les verts sapins", par Mlles Noëlla et Andréa Lavertu. 9° Chanson du bon vieux temps, par M. Augustin Lafleur. Morceau de violon par M. Lafleur. 10° "La Ste-Catherine", par Mlle Maria Tremblay. 11° Chanson par Mlles Angella et Lucie Simard. 12° "La cigale et la fourmi", par Mlle Lucie Lavertu. 13° Chanson: "Notre grand-père Noé", par M. G. Boutin. 14° "Je veux marier la plus vieille de mes filles", par M. Lucien Lavertu. 15° Chanson intitulée "La vigne", par M. R. Tremblay. 16° Autre chansons, "Sur le grand plateau de cristal", par Mlle Silvianne Lavertu.

Parmi les invités nous remarquions: MM. J. Tremblay, régisseur de l'école no 1; M. Tremblay, régisseur de l'école no 2; ainsi que leurs dames; MM. D. Côté, Jos. Lavertu, Emile Paquet, Jos. Boutin, A. Lavertu, Napoléon Girard, A. Girard, Lucien, Félix et Maurice Lavertu; Mlles Blandine, Yvette Simard; Simonne et Lucienne Lavertu; Félicienne Paquet, Blanche et Maria Tremblay; MM. Jos. Leclerc, Hector et Julien Paquet, Georges Bergeron, F. Gagnon, Adrien Castonguay.

La soirée se termina par le chant de l'hymne national "O Canada".

Valeur de la récolte

ESTIMATION PROVISOIRE DE LA VALEUR DES PRINCIPALES RECOLTES, EN 1934

Comparativement à 1933, pour la province de Québec.

	Estimation provisoire 1934		Estimation finale 1933	
	Prix moyen par unité	Valeur totale	Prix moyen par unité	Valeur totale
	Par Bois.		Par Bois.	
Blé	$ .97	$ 1,219,200	$ .78	$ 762,000
Avoine	.43	20,441,500	.36	16,379,000
Orge	.61	1,989,800	.52	1,625,000
Seigle	.68	60,600	.72	59,000
Lin	1.71	35,100	2.46	36,000
Pois	1.66	529,500	1.53	471,000
Fèves	1.72	122,600	1.59	93,000
Sarrasin	.60	2,008,800	.56	1,743,000
Grains mélangés	.53	1,722,300	.51	1,443,000
	Par Qtx.		Par Qtx.	
Pommes de terre	.48	6,863,000	.71	9,551,000
Navets, etc	.33	3,216,800	.39	3,073,000
	Par tonne		Par tonne	
Maïs fourrager	4.05	1,814,400	2.89	1,357,000
Foin et trèfle	11.80	57,466,000	9.38	30,760,000
Luzerne	12.93	230,200	11.21	172,000

Les jeunes libéraux de Jonquière

Jonquière. — D. N. C. — Jeudi, le 13 décembre, avait lieu à l'hôtel de ville de Jonquière une réunion des membres de la Jeunesse libérale. Cette réunion se tint sous la présidence de M. Conrad Leduc, échevin de la ville de Jonquière et président de l'Association de la jeunesse libérale, section de Jonquière.

M. le Président souhaita la bienvenue à ceux qui étaient présents et aux visiteurs de Chicoutimi, M. Henri Gaudreault, M. Antonio Savard et M. Lucien Lemay.

Il présenta comme premier orateur M. Thomas Gagnon, de Jonquière, secrétaire de l'Association de la Jeunesse libérale.

Après avoir exposé les circonstances qui ont amené une rupture entre la Jeunesse libérale et le vieux comité libéral, il donne les raisons de cette séparation. La principale de ces raisons est celle-ci: le comité libéral ne fut pas choisi par le peuple.

Il rappelle ce que M. Lesage a dit de la jeunesse libérale: "C'est une organisation formidable dont il faudra tenir compte."

Ensuite il expose les griefs des jeunes; ils désirent une échelle de salaires pour l'ouvrier.

M. Antonio Savard, de Chicoutimi, succède à M. Gagnon comme orateur.

Cet orateur prétend que l'association doit diriger le député et non le député diriger l'association.

Il parle de la visite de M. Duplessis. Il refute les reproches qu'il a faits contre le régime Taschereau. Contre lui, il prétend que nous avons un crédit agricole, quant à la classe ouvrière, il veut pour elle un salaire minimum fixé par les autorités.

Il passe ensuite à M. Paul Gouin. Considérant son programme, il dit que c'est le programme de l'Ecole Sociale Populaire, programme qui, de l'aveu de ses rédacteurs, est inapplicable.

Enfin il fait un grand éloge de son chef M. Taschereau.

Il termine en disant à M. le Président de l'inviter à venir à Jonquière quand on aura besoin de lui.

M. Henri Gaudreault adresse ensuite la parole. La jeunesse, dit-il, doit de plus en plus s'intéresser à la politique. N'est-ce pas, dit-il, que la politique ou les politiciens directement ou indirectement sont la cause de la prospérité ou de la crise.

Il déplore ensuite le favoritisme éhonté.

Il témoigne de l'admiration envers Lafontaine et Laurier. Il félicite King, Lapointe, Tachereau, Godbout et Arcand. Ces chefs, dit-il, sentent le besoin de s'appuyer sur la jeune génération.

PAS FIABLE

—Lui avez-vous dit que j'étais absent?

—Oui, monsieur, mais il ne veut pas me croire.

—Alors, je crois que je ferais mieux d'aller le lui dire moi-même!

En fait de vertu, ce qui ne coûte rien ne vaut rien.

Belle séance dramatique et musicale

Donnée à Jonquière par les Syndicats catholiques et nationaux.

Jonquière. — D. N. C. —

Les Syndicats catholiques et nationaux de Jonquière ont donné une belle séance dramatique et musicale, mardi le 19 décembre, dans la grande salle de l'hôtel de ville.

Une désopilante comédie de Joseph Desilets, intitulée "60 minutes ambassadeur au Japon" fut interprétée on ne peut mieux par des amateurs.

Voici le programme de la séance:

1—*Le Calife de Bagdad*, de Boieldieu, par l'orchestre.

2—"60 *minutes ambassadeur au Japon*", première partie.

3—"*La Juive*", de Luigi Bordèse et "*Arioso de Benvenuto*", de Eugène Diaz. Chant par l'abbé Alfred Bergeron.

4—"60 *minutes ambassadeur au Japon*", deuxième partie.

5—*Orchestre*.

"O CANADA".

Voici maintenant quelle était la distribution des personnages.

Maxime Boisvert, 55 ans, député au fédéral, Jean-Thomas Gagnon; *Onésime Beauparlant, avocat, même âge, député*, Adélard Bouchard; *Maître Labonté, notaire*, Philippe Boily; *Docteur Sanschagrin, médecin-vétérinaire*, J.-A. Tremblay; *Lafleur, tailleur*, Léon Caron; *Pitou, messager au télégraphe*, P.-J. Martel; *Wong Sing, boandier chinois*, P.-Julien Martel.

L'action se passe en octobre 1928, à Victoriaville, dans la salle d'entrée de la demeure de Boisvert.

Cette pièce ridiculise bien la soif des honneurs dont quelquefois sont pris nos députés. Ils se croient capables de tout entreprendre pourvu qu'ils se couvrent sous le voile si éblouissant des honneurs.

M. Th. Gagnon, dans *Boisvert*, est un de ceux qui firent le plus rire la foule. Du reste, il avait le rôle apte à cette fin.

Beauparlant, que M. Bouchard interprète, est un député plus instruit et qui a du bon sens en même temps. M. Bouchard mérite nos félicitations. Nos félicitations aussi à tous les autres acteurs et aux organisateurs de la soirée.

L'orchestre Poirier fit les frais de la musique.

L'euchre de la fanfare à Jonquière

Jonquière. — D. N. C. — La fanfare St-Dominique de Jonquière a donné un grand euchre-bridge, le 11 décembre, dans la salle de l'hôtel de ville de Jonquière.

Environ 300 personnes s'étaient rendues pour contribuer à l'organisation de la fanfare. Cette assistance nombreuse prouve que le public est heureux de voir des gens d'initiative et d'esprit civique faire leur possible pour donner à notre ville un corps musical bien à elle.

Une centaine de primes furent offertes à ceux ou celles que le hasard des cartes favorisa. Il serait trop long d'énumérer ceux qui gagnèrent des prix.

Voici les noms de ceux qui jouaient à la table d'honneur: pour l'euchre: M. Raoul Gagnon, avocat et madame, M. Lavoie, chef de Police et madame. Pour le bridge: M. J.-E. Bergeron, prés. des commissaires et madame, M. l'abbé Maurice Larouche, M. Edmond Maltais, échevin.

Un goûter fut servi à la fin de la soirée et tout le monde lui fit honneur. Nous sommes heureux de féliciter les organisateurs de cette soirée, car tout marcha bien et tout le monde fut satisfait.

M. l'avocat Gagnon remercia en public ceux qui ont contribué de quelque façon que ce soit au succès de la soirée et surtout ceux qui avaient offert des primes.

Avec les recettes de cette partie de cartes, les organisateurs pourront faire face à une partie des dépenses occasionnées pour mettre sur pied une solide fanfare à Jonquière.

1935

NOUS PRIONS TOUS NOS CLIENTS ET AMIS D'AGREER NOS MEILLEURS VOEUX A L'OCCASION DU NOUVEL AN.

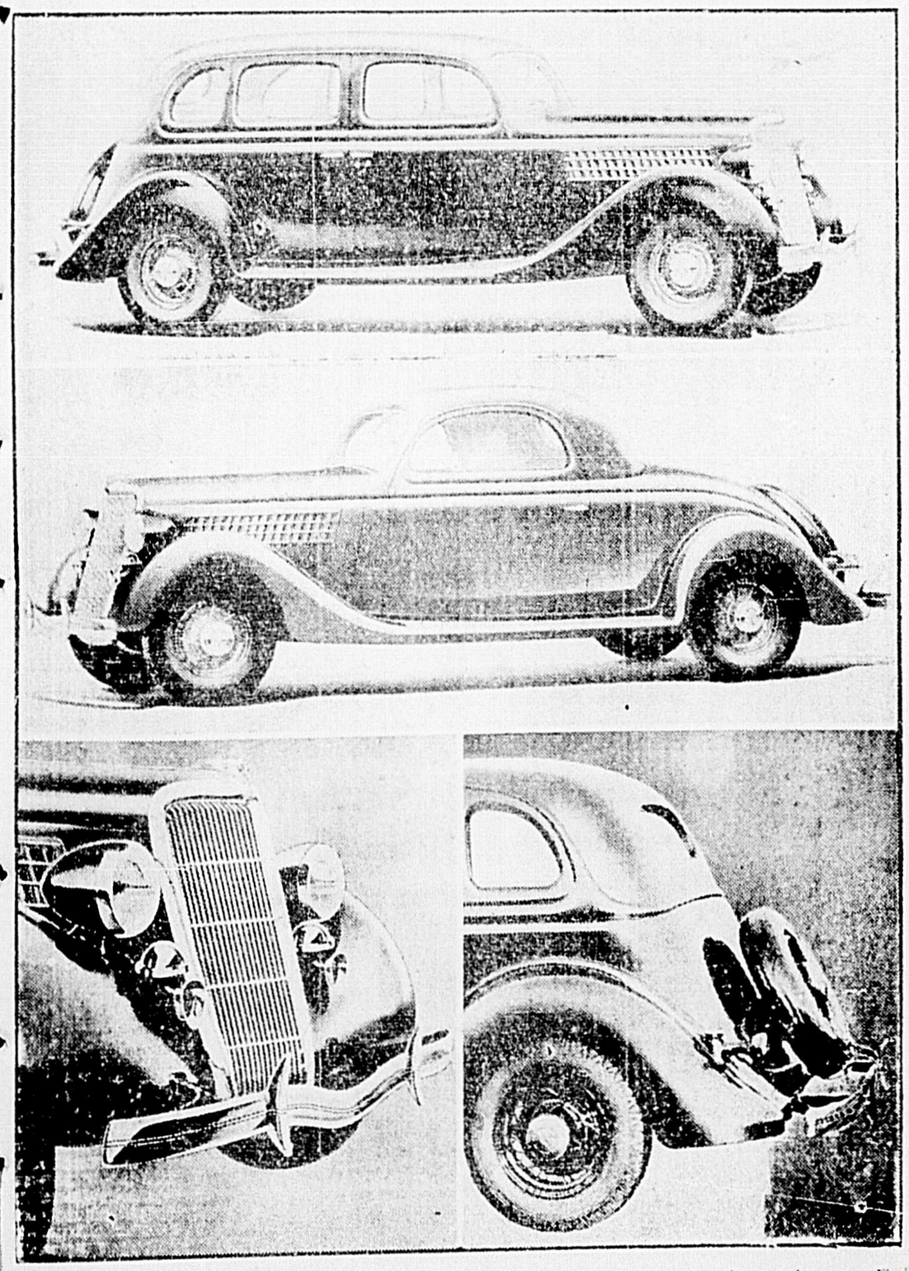
Nous les remercions pour l'encouragement reçu.

H. LESSARD & FRÈRE, Enrg.

AU CENTRE

330, RUE RACINE - - CHICOUTIMI.

Nouvelles carrosseries et plus d'espace dans les Ford V-8 modèles 1935



Les modèles Ford V-8 pour 1935 illustrés ci-dessus sont les plus gros et les plus spacieux que Ford ait encore construits. Les nouvelles carrosseries sont d'un dessin aéro-dynamique prononcé. EN HAUT: le sedan Fordor de luxe dans lequel six personnes peuvent trouver place confortablement. AU CENTRE: le Coupé de luxe à trois chasis. Trois personnes peuvent trouver place à l'intérieur. La vitre d'en arrière [illegible] dissimulé dans la carrosserie. EN BAS: la partie avant peut être [illegible] et la partie arrière des nouveaux modèles 1935.

Bonne et Heureuse Année

— 1935 —

C'est très sincèrement que j'offre à tous les citoyens du comté du Lac St-Jean, mes meilleurs voeux et souhaits à l'occasion du Nouvel An.

Que l'année 1935 soit pour toutes les familles une année de Bonheur et de Prospérité.

Dr L. Duguay

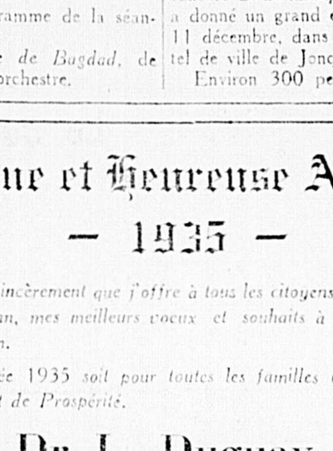
Député fédéral du Lac St-Jean, ST-JOSEPH-D'ALMA.

Je saisis avec joie l'occasion d'offrir à tous mes concitoyens, mes meilleurs et plus sincères souhaits de

Bonne et Heureuse Année

Mon désir le plus cher est que cette année 1935 apporte à chaque foyer Santé, Prospérité, Joie et Bonheur. — J'adresse mes voeux également au digne et dévoué clergé de St-Joseph-d'Alma.—Que la population du Comté soit assurée de mon entier dévouement pour la bien représenter.

Jos. L. Fillion, M.P.P.



A tous mes concitoyens, à toutes leurs familles, je suis heureux de présenter mes plus sincères souhaits de

Bonne Année

et puisse 1935 apporter à tous Joie, Santé, Prospérité.

J.-E.-A. Dubuc, M.P.



Aux Electeurs du Comté de Charlevoix —

Je remercie le "Progrès du Saguenay" de la bienveillante hospitalité, grâce à laquelle il m'est permis d'offrir mes meilleurs voeux pour la Nouvelle Année, à toute la population des comtés unis de Montmorency, Charlevoix, Saguenay, la Côte Nord, et du Labrador Canadien.

Puisse 1935 être pour tous mes électeurs et électrices une année de Prospérité grandissante et de Bonheur parfait.

Pierre-F. Casgrain

Député de Charlevoix-Saguenay.



Bonne et Heureuse Année

1935

A l'occasion du Nouvel An, je suis heureux d'adresser à toute la population du comté de Chicoutimi l'expression de mes voeux et souhaits les plus sincères.

Gustave Delisle

Député Provincial.

La guignolée a rapporté $1,010

Encore cette année, les pauvres de notre ville recevront largement les fruits de la charité de notre population. La guignolée a rapporté un beau résultat, si l'on tient toujours compte du peu d'aisance de la grande partie des citoyens.

Les voyageurs de commerce méritent la reconnaissance des pauvres pour avoir fait la quête. La population généreuse a droit à des remerciements sincères pour sa grande charité.

Comme l'an dernier, le Père Noël a distribué abondamment des bonbons aux enfants sages de Chicoutimi. M. Eloi Côté (le Père Noël) était monté dans une belle voiture tirée par de superbes chiens. Il a su faire la part des petits dans ce jour de la guignolée.

Voici le résultat des quêtes de la guignolée faites samedi et dimanche:

Argent	$ 692.76
Marchandises ..	317.47
Total	$1,010.23

Un sincère merci à tous au nom des pauvres de la St-Vincent de Paul.

À nos annonceurs
À nos abonnés et à nos lecteurs
Aux clients de l'atelier
et du service de librairie

Merci et Bonne Année

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

Chambre de Commerce

La Chambre de Commerce a tenu une assemblée régulière jeudi soir dernier, sous la présidence de M. l'ingénieur Lavoie, président. Voici les principales questions qui ont été traitées:

CHIBOUGAMAU

Dans une lettre qu'il a adressée à la Chambre, M. Antoine Dubuc parle des distances qui nous séparent de Chibougamau. Chibougamau est plus près de St-Félicien que de Oskelano, soit 92 milles de moins. La distance qui sépare Chibougamau du port de Chicoutimi est moins longue de 124 milles que celle qui le sépare du port de Québec.

LA PULPE

En réponse à une lettre de la Chambre de Commerce, M. Taschereau, premier ministre, déclare que les négociations se continuent en ce qui concernent nos moulins et qu'il n'a rien de nouveau à apprendre. M. Taschereau allègue qu'il est difficile d'amener les étrangers à placer leurs capitaux dans la Province, à la suite de la campagne qui se poursuit contre les grandes compagnies. (M. Taschereau ne dit pas les trusts).

VOIRIE

La Chambre a écrit de nouveau à M. le Ministre de la Voirie pour demander la construction de la route Ste-Anne-Tadoussac.

Elle a demandé également de faire exécuter cet hiver tous les travaux qu'il est possible de faire, afin que la route puisse être couverte l'été prochain.

TOURISME

M. Dussault informe la Chambre que le Syndicat du Tourisme a reçu une intéressante demande de renseignements d'une personne de St-Etienne, Loire, France. Il dit aussi que le Syndicat va essayer de faire venir dans notre région M. Dolan, directeur national du tourisme.

La Chambre déplore que Roberval ait décidé de ne pas faire partie du Syndicat du Tourisme Saguenay-Lac St-Jean.

RADIO

La Chambre a écrit à la Commission pour avoir des émissions de Chicoutimi le samedi après-midi. Elle a écrit également à la General Motors pour demander que les rapports radiophoniques des joutes de hockey du samedi soir soient irradiés par Chicoutimi.

DEMARCHES

Les membres de la Chambre sont informés que leur Président a commencé des démarches auprès de la Cie Associated Textile pour essayer de l'amener s'établir à Chicoutimi.

DEMANDE DE FRANCE

On rapporte aux membres de la Chambre que M. le Maire de Chicoutimi a reçu une lettre d'un grand magasin de Paris "Au Bon Marché". Cette lettre demande des échantillons des tissus de la Filature du Saguenay.

LE LIN

M. le Secrétaire dit à la Chambre qu'il existe au Canada un marché d'une valeur d'au moins $2,000,000.00 pour le lin qu'on pourrait produire dans ce pays.

ELECTIONS

Les élections des officiers auront lieu le 17 janvier prochain, au cours de l'assemblée générale annuelle. Les membres du comité d'élections sont MM. R.-E. Joron I.C., Emile Couture et J.-H. Lessard.

MADAME
L.-A. BOILY, Enrg.
Remèdes brevetés - Articles de fantaisie - Papeteries - Parfums. Attention particulière aux commandes par téléphone.
Téléphone: 733
380, rue Racine — CHICOUTIMI

Service de Radio
Réparation, ajustements, sur toutes marques de radios.
Confiez votre RADIO à des ingénieurs ayant à leur disposition un équipement des plus modernes. Garantie écrite de 3 mois avec chaque réparation.
Noreau & Roberts Ing.
Tél.: 605 - Chicoutimi.

CRCS à 500 watts

En réponse à une lettre que lui avait adressée la Chambre de Commerce de Chicoutimi, M. J.-N. Cartier, vice-président de la Commission de la Radio, a répondu qu'il y a toute raison de croire que le poste de Chicoutimi pourra avoir 500 watts le printemps prochain. Dans cette même lettre, M. Cartier déclare que l'augmentation de la force du poste CRCS a été retardée pour attendre certaines améliorations dans les transmetteurs que la Commission a l'intention d'employer dans notre poste.

Noël à la cathédrale

Son Excellence Mgr Lamarche a chanté la messe de minuit à la cathédrale. M. le chanoine Joseph Tremblay, curé, agissait comme prêtre-assistant et MM. les chanoines Fradette et Lemieux remplissaient les fonctions de diacres. Les diacre et sous-diacre d'office ont été MM. les abbés Eug. Tremblay sr et Paul-Emile Côté, du Séminaire.

La chorale, sous l'habile direction de M. l'abbé Joseph-Arthur Fortin, chanta en trois parties avec un remarquable succès la pieuse et belle messe de Diéricx.

A cette messe de la nuit de Noël, la foule emplisait le saint lieu, comblait les allées. Dans les autres temples et chapelles de la ville, les fidèles étaient aussi très nombreux. L'affluence à la table sainte démontra que l'on sait encore conserver le caractère avant tout surnaturel de la fête de Noël.

Durant la messe de l'aurore, on chanta les cantiques, harmonisés par Gagnon; les enfants chantaient les soli.

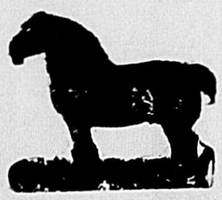
La messe du jour a été célébrée par M. l'abbé André Laliberté, du *Progrès du Saguenay*, et S. Excellence assista parée au trône. Le sermon a été donné par M. l'abbé Jean-Joseph Fortin, vicaire.

REMERCIEMENTS
POUR SYMPATHIES

M. Joseph Minier, de Grande-Baie, et sa famille, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de Mme Minier, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, assistance aux funérailles, etc.

FIANÇAILLES

Le jour de Noël ont eu lieu les fiançailles de Mlle Lucille Tremblay, fille de M. et Mme Philippe Tremblay, de Laterrière, à M. Geo.-Henri St-Gelais, fils de M. et Mme Thomas St-Gelais, de Chicoutimi.



Je viens de recevoir un char de beaux chevaux de l'Ontario.

Ces chevaux sont tous garantis bien domptés, double et simple, pèsent de 1400 à 1800 lbs, sont âgés de 5 à 9 ans.

Plusieurs belles juments pour cultivateurs. Aussi chevaux prêts pour le bois.

Tous ces chevaux sont vendus garantis et s'ils ne sont pas tels que représentés, vous avez le droit de les retourner.

Mes prix sont 25% meilleur marché que n'importe où ailleurs pour la qualité des chevaux.

ISSIE BODNOFF
CHICOUTIMI
Ancienne écurie de John Murdock, en arrière de Chicoutimi Medicine.

Mort de dame J.-C. Desmeules de la Malbaie

Nous apprenons avec un profond chagrin la mort de dame Marie-Madeleine Angers, épouse de feu Jean-Célestin Desmeules, arpenteur-géomètre, de La Malbaie. Madame Desmeules est décédée, samedi le 22 décembre à La Malbaie, à l'âge de 93 ans et 11 mois, après une assez longue maladie. Son service et sa sépulture ont eu lieu lundi le 24, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La regrettée défunte était la mère de Mme Percy Martin, de cette ville. Mme Desmeules était la véritable femme forte, intelligente et éclairée. Elle fut un modèle d'épouse et de mère, et toute sa vie une chrétienne exemplaire. Tous ceux qui eurent le bonheur de la connaître ne tarissaient d'éloge sur ses qualités de coeur et d'esprit. Ce fut réellement une personne distinguée.

Feu Jean-Célestin Desmeules, son époux, l'a précédé dans la tombe il y a trente ans. Elle était la mère de MM. Arthur Desmeules, Alexandre Desmeules, Sylvio Desmeules et Jean-Baptiste Desmeules, et de Mmes Ernest Desjardins (Hermine), de New-York, Louis Tremblay (Célina), de Québec, Ths Duffy (Adèle, décédée), de Yongstown, Mlle Marie Desmeules, de La Malbaie, Dr Joseph Frenette (Corinne), de Causapscal, et Percy Martin (Florence), de Chicoutimi. Elle laisse aussi de nombreux petits-enfants. Elle était la soeur de feu Charles Angers, ancien député de Charlevoix et avocat, de Elie Angers, notaire, de Mlles Mary Angers et Félicité Angers (Laure Conan) et de dame G. Déchesne, de Morinville, Alberta, tous décédés.

Le *Progrès* prie tous les membres de la famille d'agréer l'expression de sa plus sincère sympathie.

Feu M. E. Bouchard de Bagotville

Bagotville. — D. N. C. —

Une des plus vieilles familles et des plus estimées de Bagotville vient d'être plongée dans le deuil. La famille de M. Didyme Bouchard est connue de tous les citoyens de Bagotville et des environs. Quand on se rend à Chicoutimi, par la route régionale, après avoir gravi "La côte à Didyme" on est en face des vastes domaines que les Bouchard cultivent depuis de longues années et se sont transmis de père en fils.

Le 17, Emile, le plus âgé des cinq, s'éteignait au milieu des siens à l'âge de 61 ans. Après un mois de maladie, il affronta courageusement la mort, muni des sacrements de la religion.

Il laisse pour le pleurer, son épouse, dame Virginie Simard et cinq enfants: Imelda (dame Albert Boily,) de Jonquière, Marie-Ange (dame Adrien Simard,) de Bagotville, Marie-Berthe (dame Victor-Eugène Lavoie,) de Laterrière, Julie-Anna et Jos.-Emile; sa mère, dame Didyme Bouchard, âgée de 81 ans; 2 frères: Adélard et Joseph; 4 soeurs: Mélanie (dame Emile Simard,) de la Station-d'Hébertville, Hélène (dame Philippe Simard), de Bagotville, Alice (dame Eugène Larouche,) de Bagotville, Maria (dame Adélard Boivin, de Ste-Anne de Chicoutimi et de nombreux petits-enfants.

Ses funérailles eurent lieu à l'église paroissiale jeudi le 20, au milieu d'un concours nombreux de parents et d'amis. M. le chanoine A. Gaudreault, curé de la paroisse, officiait, accompagné de MM. les vicaires A. Bouchard et Anctil, comme diacre et sous-diacre.

Portaient le corps, ses frères et beaux-frères: MM. Joseph et Adélard Bouchard, Philippe Simard, Eugène Larouche, Ovide Boulianne et Emile Simard. Portaient les coins du poêle: ses gendres: MM. Albert Boily, Adrien Simard, Victor-Eugène Lavoie et Didyme Bouchard, son neveu.

A la famille éprouvée, le "Progrès du Saguenay" offre ses plus sincères sympathies.

Obsèques de M. Octave Goulet

Chambord. — D. N. C. —

Jeudi le 20 décembre, M. le curé William Tremblay chanta le service de M. Octave Goulet, décédé le 17 à l'âge de 81 ans et 5 mois. Ce vénérable octogénaire rendit le dernier soupir entouré de plusieurs membres de sa famille après avoir reçu les derniers sacrements et fait généreusement le sacrifice de sa vie.

Le corps était porté par MM. Jos. Tremblay, de Normandin, son beau-fils, Louis Collard, de St-Bruno, son gendre, Alfred Goulet, de Jonquière, Ignace Goulet, de Saint-Augustin, ses fils.

Le regretté défunt laisse pour pleurer sa perte une fille: Mme Edouard Girard; une belle-fille, Mme Vve Cyrille Goulet, de Chambord; deux fils: MM. Alfred Goulet, de Jonquière et Ignace Goulet, de St-Augustin; trois beaux-fils: MM. Henri Tremblay, de St-Joseph-d'Alma, Jos. Tremblay, de Normandin et Arthur Tremblay, de Normandin, un grand nombre de petits-enfants et d'arrière-petits-enfants.

Nos meilleures sympathies à la famille en deuil!

Les anciens retraitants de Bagotville

Bagotville. — D. N. C. —

Le Révérend Père Bisson, de la maison des retraites fermées de Val-Racine, profita de son passage dans notre ville, à l'occasion de la fête de Noël, pour fonder la deuxième ligue locale d'anciens retraitants. On sait qu'il existe environ 300 anciens retraitants de notre localité qui sont passé à la maison des Pères Jésuites à Val-Racine.

Après le chemin de croix habituel, à une heure, dimanche, le Père Bisson adressa la parole aux nombreux anciens retraitants qui s'étaient rendus à l'église. Le Père fit voir la nécessité d'une ligue de retraitants qui s'occupera d'action catholique et d'oeuvres sociales, et démontra la nécessité pour les laïques de prendre part à la lutte contre les ennemis de la religion.

M. le Curé fut nommé aumônier de la ligue, M. J.-H. Duchesne, président, M. Jean Tremblay, vice-président et M. Albert Tremblay, secrétaire.

Feu dame Bernard Bouchard

Bagotville. — Est décédée, le 21 courant, dame Vve Bernard Bouchard, âgée de 87 ans. Demeurant à Port-Alfred, elle vint résider à Bagotville chez sa fille, dame Alfred Renaud, il y a environ deux mois. La maladie ne lui laissa pas de repos et elle s'éteignait doucement chez sa fille, lundi dernier.

Elle laisse pour la pleurer, 4 enfants: Poméla (dame Alfred Renaud), de Bagotville, Julie (dame Wilfrid Dufour), de Port-Alfred, Armand Tremblay, de Montréal, Arthémise (dame Ferdinand Thibeault), de Limoilou, Québec. Elle ouitte aussi de nombreux petits-enfants.

Son service eut lieu à Port-Alfred, lundi le 24.

A la famille éprouvée, le "Progrès du Saguenay" offre ses plus sincères sympathies.

DE PASSAGE

Mlles Jeanne et Yvette Côté, de Chicoutimi, ont passé la journée de dimanche dernier à Bagotville, chez des amis.

A. C. J. C.

A.C.J.C.—Cadre Dern.

A MM. les aumôniers, aux bienfaiteurs et amis de l'A. C. J. C., à tous les acéjistes de cette région et aux autres membres de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, le Comité régional de l'A. C. J. C. souhaite une bonne, heureuse et sainte année.

LETTRES AU "PROGRÈS"

Nous ne publions ici que des lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. On peut aussi venir porter ces textes à nos bureaux. Nous ne prenons aucunement la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Chicoutimi, 27 décembre 1934.

MISE AU POINT

Aux Electeurs du Comté:

Afin de ne pas laisser les électeurs du comté sous une fausse impression à la suite d'une lettre ouverte parue dans *L'Annonceur* d'hier, je dois vous dire que, contrairement à ce que prétend cette lettre, il n'y a aucun trouble dans la vieille Association Libérale de Chicoutimi, que, avec tous nos directeurs et nos très nombreux partisans, nous sommes en complète harmonie et entretenons d'excellents termes avec les membres de la Jeunesse libérale; que nous travaillons tous ensemble à l'épuration du parti sans empiéter sur les convictions de personne.

Electeurs du comté, nous aurons probablement le 6 janvier prochain une assemblée (spéciale) et vous en serez avertis par la voix de ce journal.

L'Association Libérale (Côté) du comté de Chicoutimi.
Par: J.-E. OUELLET,
secrétaire.

M. le député Fillion est malade

Nous apprenons que M. Jos. Fillion, député du Lac St-Jean, est retenu au lit par une maladie qui s'annonce comme devant être assez longue. D'après l'avis du médecin, M. Fillion ne pourra reprendre son travail avant le 15 ou le 20 janvier. Il prie donc la population du comté de bien vouloir l'excuser si des retards se produisent dans sa correspondance. Il les assure qu'il leur porte toujours le même intérêt.

Nous souhaitons un prompt et complet rétablissement à M. Fillion.

Le Père Noël à l'Orphelinat

Le Père Noël nous demande d'annoncer qu'il ira visiter les enfants de l'Orphelinat dimanche après-midi à 4 heures. Comme l'an dernier, M. Eloi Côté arrivera à l'Orphelinat les mains bien remplies de bonbons pour tous les enfants de cette institution.

Syndicat des Manoeuvres

Les membres du syndicat des Manoeuvres sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu le 27 décembre à 7 h. 30, au lieu ordinaire. Qu'on se fasse un devoir d'assister à la dernière assemblée de l'année.

La râfle de la chorale

La tonne de charbon râflée par la Chorale St-Frs-Xavier de Chicoutimi a été tirée le 21 décembre et c'est M. Jean-Paul Audet, rue Racine, Chicoutimi, qui a été l'heureux gagnant. Le no gagnant était 612.

La Chorale remercie toutes les personnes de Chicoutimi qui ont aidé au succès de cette râfle.

Marguillier

M. Xavier Maltais, du rang Ste-Famille, a été élu marguillier en remplacement de M. Albert Tremblay, sortant de charge.

La Banque Provinciale du Canada

Actif liquide 70% des obligations envers le public. — Profits plus élevés.

Lors de la clôture de l'exercice 1934, l'Actif liquide était de $29,089,133.13 correspondant à 70% des obligations envers le public, tandis qu'en 1933, le pourcentage était de 67% et en 1932, de 64%.

Les profits réalisés durant l'exercice fiscal terminé le 30 novembre dernier sont de $417,366.00 comparés à $410,654.52 pour l'année précédente.

Si l'on ajoute au solde créditeur de $300,074.83 apparaissant au compte de Profits et Pertes le 30 novembre 1933, les profits réalisés dans le cours de l'année 1934 s'élevant à $417,366, tel que ci-dessus mentionnée, le total en est de $717,440.83. A même cette somme ont été pris les dividendes réguliers au montant de $240,000, les taxes fédérales et provinciales et provisions faites pour impôt sur le Revenu s'élevant à $101,700, il a été pourvu aux dépréciations ordinaires de $40,000 sur les immeubles et l'on a porté $50,000 au fonds contingent, laissant un solde au compte de Profits et Pertes de $285,740.83.

L'Actif total se chiffrant à $46,799,882.43, laisse voir une hausse de près de $1,500,000 sur les chiffres de 1933.

Au chapitre du passif, on constate que les dépôts ne portant pas intérêt, y compris les dépôts des gouvernements fédéral et provinciaux formant un total de $4,705,410.27 n'ont pratiquement pas varié par rapport à 1933. Par contre, les dépôts d'épargne, y compris les dépôts de correspondants se chiffraient à $32,118,800.79 indiquent une augmentation d'environ $1,200,000 sur les chiffres de 1933, malgré les retraits faits par la clientèle pour fins de placement sur obligation du Gouvernement fédéral, en raison de l'appel pressant fait au public par l'état pour la souscription de ses titres.

Ce relèvement dans les dépôts d'épargne est le premier qui ait été signalé depuis quelques années et dénote une tendance chez le public à pratiquer l'économie de plus en plus. Ce fait laisse entrevoir un accroissement graduel du pouvoir d'achat.

Les billets de la Banque dont la circulation varie généralement suivant l'activité, s'élevaient lors de la clôture des livres à la somme de $3,984,000 correspondant à une augmentation de plus de $500,000 sur les chiffres de 1933. C'est un autre indice que la situation générale s'améliore.

L'assemblée annuelle des actionnaires est convoquée pour jeudi le 17 janvier 1935.

A L'ECOLE PRIMAIRE DE VILLAGE

—A quel moment cueille-t-on les pommes?

—Quand le garde champêtre n'est pas là, m'sieur!

Nouveautés

Le petit gars du colon
par Benoit Desforêts .. .75

Noir et or
aux rudes sommets de l'Afrique australe — le Basutoland, par Mgr Bonhomme ..... .50
Ajouter 10 sous aux commandes par la poste.
Au Service de Librairie du Progrès
LA LIBRAIRIE RÉGIONALE, INC.
CHICOUTIMI



NOUS SOUHAITONS A TOUS NOS CLIENTS
Bonne et Heureuse Année
Santé, Bonheur et Prospérité
Le Magasin BEATTY
Par: A. DAIGNEAULT, GERANT.
154, RUE RACINE - TEL.: 755 - CHICOUTIMI

LES DIRECTEURS

ET LE PERSONNEL DE

Côté, Boivin Auto Service
Incorporée
CHICOUTIMI

sont très heureux de remercier leur clientèle pour leur bienveillant patronage et leur présenter des voeux sincères de

Bonne et Heureuse Année